

Alain VIEILLARD

Les ménestriers du Morvan



J.-P. TERRILLON.

ACADÉMIE DU MORVAN



"Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre."
Joseph PASQUET.

ISSN 0750-3385

Bulletin n° 42 - 23^e année, 1996

CHÂTEAU-CHINON

Alain VIEILLARD

Les ménestriers du Morvan



ACADÉMIE DU MORVAN

Avec le concours du Parc Naturel Régional du Morvan.



SOMMAIRE

LA VIE DE L'ACADÉMIE *par Marcel Vigreux* p. 3

PREMIÈRE PARTIE. – *Ménétriers du Morvan : pratiques d'hier ou d'aujourd'hui ? Renaissance ou continuité ? par Alain Vieillard* p. 5

I. – *Du passé au présent* p. 7

II. – *La Renaissance* p. 11

III. – *L'avancée* p. 18

IV. – *L'actualité* p. 22

V. – *La continuité* p. 27

VI. – *Les grands thèmes musicaux* p. 33

DEUXIÈME PARTIE. – *Documents et illustrations* p. 35

– *Une brève histoire de temps en quelques portraits de ménétriers du Morvan* p. 37

– *Coupures de presse* p. 44

– *Instruments* p. 46

– *Trois exemples de musique écrite, caractéristiques des productions du Morvan* .. p. 49

– *Centre d'archivage à Anost* p. 54

– *Répertoire des fédérations, groupes folkloriques, associations, groupes de musiciens et professionnels* p. 55

– *Sources et bibliographie* p. 63

LA VIE DE L'ACADÉMIE

A disparu récemment – notre Page le signalait –, Daniel Berthier, Président des « Galvachers du Morvan » auquel notre Académie se doit de rendre hommage pour son œuvre de recherche ethnologique et pour son rôle dans la diffusion de la danse et de la musique traditionnelles.

Daniel Berthier et son groupe folklorique ont obtenu de nombreux prix nationaux et internationaux, témoins du rayonnement et du renom de la culture morvandelle qui vient des profondeurs du « pays ».

L'Académie a voulu faire connaître la musique traditionnelle du Morvan et de ses marges. M^{me} Marie-Aimée Latournerie a donné l'idée à notre Conseil d'Administration, qui a, tout de suite, adopté ce thème pour notre bulletin de printemps.

Alain Vieillard, professeur d'art appliqué aux métiers d'art, musicien connu des Morvandiaux, demeurant à Anost, village de la « Fête de la Vieille », nous offre cet article original. Il retrace l'histoire des efforts soutenus pour toute une chaîne de générations de « sonneurs » qui, depuis le siècle dernier, font la joie des Morvandiaux en animant fêtes et soirées, qui, aujourd'hui, sont reconnus par les autorités culturelles et, pour certains d'entre eux, sont devenus des professionnels et de véritables créateurs.

En connaisseur de la musique traditionnelle, des instruments, des thèmes musicaux, Alain Vieillard nous fait partager sa passion pour un art qui fait comprendre l'âme morvandelle et nous permet d'apprécier, avec émotion, l'un de nos patrimoines les plus authentiques.

Pour ce thème neuf, il était nécessaire de présenter de nombreux documents et photographies. Que l'auteur de ce bulletin en soit remercié !

Marcel Vigreux.

*« Dans le Morvan,
Les ménétriers sont meneux de loup.
Ils ne peuvent apprendre la musique
qu'en se vouant au diable,
et souvent leur maître les bat
et leur casse leurs instruments sur le dos,
quand ils lui désobéissent.
Les loups de ce pays-là
sont aussi des sujets de satan... »*

George SAND.
« Contes et légendes du Berry ».

I. – DU PASSÉ AU PRÉSENT

La tradition, qui n'existe que dans la mesure où elle demeure présente dans la mémoire des vivants, est de ce fait actualisée par force, et malgré l'apparente immuabilité de son fond, évolue dans l'instant de son utilisation.

Lorsqu'il s'agit du patrimoine musical du Morvan, le particularisme local tend à amplifier le phénomène et, plus qu'une pratique codifiée née d'acquis passés incontournables, il nous faut davantage considérer celui-ci comme un ensemble de pratiques différentes, intimement liées à l'identité du pays lui-même.

Ce que représente le massif et ce qu'il a engendré de toute éternité, pauvreté du sol, rudesse du climat, austérité du paysage qui parfois prend l'allure d'une véritable forteresse végétale, mode de vie de ses habitants dont le caractère a été forgé par un contexte historique à part, sont autant de critères qui nous aident à mieux comprendre. Bien qu'il ne soit qu'un, commençant par le granit et la digitale pourpre qu'on nomme ici « gants de notre Dame », et finissant de même, le Morvan divisé, mis à l'écart, semble avoir développé par le passé des coutumes qui lui étaient propres ainsi que des usages particuliers dont certains restèrent uniques.

Galvachers, flotteurs, nourrices, gens de jadis et d'aujourd'hui habitant le bas et le haut pays, tous avaient en commun et possèdent encore le sens profond de leur appartenance au massif, mais parce que les anciens s'étaient regroupés par nécessité en villages serrés, dispersés en autant de clans, suis-je tenté de dire, le Morvan offre une grande diversité dans l'unité.

Le ménétrier, qui fut et demeure l'une des faces de cette identité n'échappe pas à la règle ; il s'exprimait selon l'image de son clan, entité marquée, et s'en faisait le champion, sonnait plus par amour-propre que par intérêt.

Au siècle dernier, George Sand, dans son remarquable roman mettant en scène *Les Maîtres Sonneurs du Berry* et du Bourbonnais¹, avait déjà perçu cette importante nuance et lorsqu'en notre contrée mourait son héros cornemuseux, elle écrivait : « Nous étions loin, nous avons poussé jusque dans les montagnes du Morvan où il y a beaucoup de sonneurs, encore plus jaloux que ceux d'ici, mais non pas tant pour leurs intérêts que pour leur amour-propre...

C'est un endroit sauvage où les gens de justice craignent le paysan et où le paysan ne craint que le diable...

Ainsi les tient-on (les sonneurs du Morvan) en si mauvaise estime et en si grande crainte que je n'ai pu faire entendre mes plaintes... »

Elle résumait ainsi d'une manière abrupte le sentiment de bien des gens vis-à-vis de notre pays, incompris jusque dans sa musique.

Dans les provinces voisines, celle-ci, très hiérarchisée et source de profit, « faisait » le ménétrier ; à l'inverse, ici, c'est ce dernier qui en demeurait le maître, passant outre la notion de notoriété à laquelle pouvaient accéder ceux qui étaient reconnus et patentés.

Le résultat le plus marquant de cet état fut que l'on considéra les musiciens du Morvan comme une espèce à part, juste sortie des limbes de l'histoire et, alors qu'au début de ce siècle, les bagads bretons défilaient en rangs serrés, que les Berrichons sonnaient la qualité par maîtres classifiés, que l'Auvergne tout entière, du Limousin à l'Ardèche en passant par la Lozère, le Bourbonnais et l'Aveyron, exportait et vendait sa tradition, les nôtres, « horde chevelue, contestataire et débandée », continuaient comme par le passé de pratiquer le jeu des sentiments et de l'individualité.

Evidemment, ces différentes approches, dans le grand concert des musiques traditionnelles françaises, engendrèrent une sorte de sélection dans l'esprit du « public », et celles qui, d'une manière ou d'une autre, surent se mettre en avant, favorisèrent considérablement leur promotion.

Ainsi, jusqu'aux années soixante-dix de notre siècle, la vielle était devenue essentiellement auvergnate sur les boîtes d'allumettes de la SEITA, le biniou bihan s'était transformé en cornemuses bretonnes aux grands et spectaculaires pardons de Sainte-Anne d'Auray, cependant que « les gars du Berry » pénétraient dans la légende à l'ombre des tours du château de Nohant.

Le temps semble-t-il avait jugé, le monde de nos anciens s'était une première fois volatilisé sous les centaines d'obus qui tombaient au mètre carré de la Somme à l'Argonne et l'horreur parachevée à peine trente ans plus tard, paraissait renvoyer à l'histoire l'époque des ménétriers.

Les modes nouvelles, importées ou non, prirent force de la loi et la tradition française, en partie gommée, ne retint plus qu'un nombre limité de grandes lignes très schématisées, un à peu près suffisant au regard du progrès.

Pourtant, la musique du Morvan, trop souvent oubliée dans cette comptabilité, perdura grâce à quelques obstinés.

Il y avait encore des survivants d'une « ère » révolue, sonnant à l'occasion, selon les circonstances, mais qui, du haut de leurs années et parce qu'ils venaient du siècle d'avant, allaient jusqu'au bout de leur passion et de leurs pensées.

¹ George Sand *Les Maîtres Sonneurs du Berry*, Paris, Cador, 1853, pp. 476-477.

J'ai connu, au pays d'Anost, quelques-uns de ces personnages étonnants, Morvandiaux surgis des pages d'un grimoire abandonné, vivant en réalité à l'image des contes et légendes d'antan.

Ils étaient sans doute les derniers ménétriers d'ici ; selon le sens que l'histoire leur avait accordé.

En vous décrivant l'un d'entre eux, même brièvement, je vais vous raconter les autres puisqu'il était leur digne représentant ; j'ajoute, pour plus de précisions, que cette scène vécue était très ordinaire : nulle fête, ni noce ou manifestation propices à faire de la musique, la semaine était en son milieu et c'est pour ses commissions que notre homme venait en ces lieux.

Imaginez un petit vieux, sec et ridé comme une pomme Saint-Jean, ces pommes rouges du Morvan que jadis on mettait à « gueneller » pour les veillées des hivers rigoureux.

Alerte malgré ses quatre-vingts printemps, il montait la rue principale du village après avoir fait ses emplettes et se rendait chez Louis et Valentine, l'un des bistrots du haut.

Il était vêtu de noir à l'ancienne, chapeauté et ensaboté, sur son couvre-chef sa couronne de pain était posée et oscillait selon un équilibre qui semblait incertain, mais qui devait être le bon, puisqu'elle s'obstinait à conserver sa position.

Le vieux avançait avec ce pas particulier qu'ont les vielleux en train de jouer ; il sonnait, vous l'avez deviné, vielle au ventre, courroies réglées.

Sa main droite saccadait en cadence cependant que la gauche volait sur le clavier.

L'engin, patiné par les années où le miel des vernis le disputait au rouge des balustrages de laque, au noir de l'ébène parfois irisé de nacre, au blanc de l'os et de l'ivoire, sonnait juste et plein, parfaitement accordé comme doivent être tous ces instruments qui ne souffrent guère la médiocrité.

La « marche » exécutée, savante et jolie, contrastée par des notes traînées et des accélérations marquées, avait ce cachet indéfinissable qui émane des choses du temps, de celles qui doivent posséder une âme cachée susceptible d'éveiller en nous des échos oubliés.

Accrochés à la courroie du dos, le bâton de houx et le sac à provision complétaient le personnage qui, pipe en bouche et exhalant des nuages de fumée, claquait ses sabots sur la chaussée...

Un demi-siècle s'est écoulé, ou presque, depuis, qu'étant enfant, j'ai eu cette vision de Simon Guénard dit Chaicrot, héritier de la dynastie des vielleux d'Anost ; et j'ai tendance à croire que c'est ainsi qu'étaient les ménétriers de notre histoire.

Evidemment, parmi ces survivants, il y en a eu d'autres, différents, mais aucun n'était un homme du commun.

Ils avaient vécu ce que l'on pensait être un âge béni pour notre musique et il est regrettable, qu'étant sur leurs fins et voyant le manque d'apprentis, ils soient partis « sonner à Versailles ou bien à Saint-Denis » en pensant que la cause était toute entendue et notre tradition perdue.

Heureusement pour nous, dans ce même temps, des « amoureux », convaincus par la nécessité de tenter de préserver ce qui pouvait l'être, se réunirent au sein de sociétés ou groupes dits folkloriques (bel anglicisme qui signifie littéralement « savoir du peuple » mais qui, hélas, devint trop souvent une épithète dévoyée).

Ces gens, à qui nous devons rendre hommage, maintinrent allumées les braises du foyer et, malgré le peu de crédit que certains leur accordaient ou les railleries dont ils firent parfois l'objet au nom de la modernité, permirent de sauvegarder une base de données qui, pour le futur, devint essentielle.

Leur action, dûment menée, offrit à des sonneurs et des danseurs de qualité l'occasion de s'exprimer ; évitant ainsi la rupture, en devenant les indispensables maillons de cette longue chaîne, expression de notre tradition : leur ténacité, à laquelle on peut attribuer un pouvoir formateur certain, généra pour partie la situation d'aujourd'hui et favorisa la fermentation du levain.

Citer des noms au risque d'en oublier pourrait être un préjudice, mais ne pas en parler serait une injustice.

Parmi ces regroupements les plus anciens, quatre étaient à remarquer, deux ici, deux à Paris, dirigés par des gens compétents et érudits comme Albert Jaillet, Cécile Page, Joseph Bruley, Jean Drouillet. Les Galvachers de Château-Chinon, les Morvandiaux d'Autun, la Morvanelle et Nivernais-Morvan, firent non seulement un travail de maintenance, mais plus encore une œuvre de « chercheurs » ; à l'instar de Millien et Delarue, prédécesseurs illustres auxquels d'ailleurs succédèrent Drouillet et Bruley qui, usant de l'écriture, apportèrent, chacun à leur tour, une pierre supplémentaire à l'édifice.

Par la suite, d'autres groupes furent créés qui s'attelèrent à cette tâche, au pays même et sur l'ensemble de la région Bourgogne et, certains comme les Jeunes Morvandiaux de Saulieu menés par Gérard Chaventon et Denis Guyout, devinrent de véritables pépinières, où l'idée de l'identité morvanelle côtoyait naturellement les concepts plus généraux afférents la scolarité et l'éducation.

En outre, la grande majorité des musiciens qui sonnaient dans ces associations, était composée de gens entre deux âges ayant fait le meilleur de leur apprentissage auprès des anciens, conservant de ce fait une authenticité et une technicité propre au terrain.

Ainsi, malgré un répertoire en apparence limité, dû à des considérations relevant de spectacles inclus dans des horaires donnés, ils pouvaient, en diverses occasions, aller plus avant dans leur passion, montrant du même temps le vrai visage et l'étendue de ce héritage venu des différentes localités du Morvan.

Tous, ou presque, ont désormais rejoint la légende des ménestriers, mais aucun des nouveaux sonneurs d'ici ne les a oubliés ; Lucas et Laveille « tressautent » encore leur mazurka, Clément malmène son violon, Jules et Goguelat tournent toujours la manivelle et Chevrier demeure un maître d'exception ; avec de nombreux autres plus lointains ou plus proches, ils sonnent à l'envi dans nos esprits des morceaux endiablés qu'ils accompagnent frappant du pied, tandis que virevoltent et tournent les danseurs, femmes et hommes hauts en couleurs, tous gens du Morvan chers à nos cœurs.

II. – LA RENAISSANCE

A partir de la soixante-dixième année de notre siècle, les braises ainsi entretenues devinrent une flambée, au début assez menue mais dont la chaleur suffit à réveiller bien des pensées enfouies.

Ce phénomène, commun à toute la France, marqua en Morvan le début d'une grande renaissance.

Les musiciens de vingt-cinq ans au moins, dont je faisais partie, étaient à peine une poignée et les doigts d'une main auraient suffi à les compter ; c'est pourquoi nous eûmes une grande joie en voyant se ranger à nos côtés de jeunes « écervelés » disposés à renouer avec cette identité que les modes successives avaient en partie occultée.

Brusquement les lumières de la ville n'apparaissaient plus comme étant forcément celles de l'esprit ; et, pour ces arrivants sur le « chantier » qui réclament leur part de vérité, sans refuser pour autant le « d'jeans » industrialisé, la vieille terre recélait tous les trésors cachés.

Ainsi, n'ayant, semble-t-il, rien à perdre et tout à gagner, ils se lancèrent à la recherche d'un passé devenu d'actualité, avec conviction et obstination, chacun possédant ses propres raisons et sa cible privilégiée et, tous manœuvrant dans la même direction.

Evidemment, dans ces conditions, la flambée devint un beau feu en moins de dix années.

Lai Pouèlée, association alors nouvellement créée et qui venait de diffuser les premiers disques de collectage, fut l'une des clés de ce brutal essor et, pour un temps donné, regroupa en son sein la quasi-totalité de ces « bouteus de feu ».

Mais, parce que certaines investigations à mener, telles celles concernant la musique étaient trop spécialisées et nécessitaient, pour le moins, la pratique des instruments « rustiques », elle rendit celle-ci aux ménétriers dont les rangs avaient grossi de quelques unités.

Les premiers inscrits de la nouvelle génération, bien qu'encore apprentis, renouèrent d'instinct avec des façons de faire digne des anciens.

Ils se mirent à sonner en toutes occasions, n'importe où, de l'église au bistrot, du bal à la veillée, allant chez les « privés », interrogeant ici, récupérant par là, prônant la liberté d'une musique vivante qui se devait de quitter les musées de la mémoire, d'effacer à coups d'archets, de anches, de soufflets ou de manivelles, l'étiquette passéiste qu'on lui avait donnée.

Sans complexe aucun, avec la fougue et l'ingénuité de la jeunesse qui n'hésite guère à bousculer ce que l'on imagine établi, ils firent tant et si bien qu'on vit rapidement réapparaître moult instruments ; des vielles endormies depuis des décennies, douillettement calées dans leur sac à jambon, au fond de l'ancestrale armoire, des diatoniques, des violons, s'échappant du grenier, d'un quelconque appenti et même d'une écurie, qui, d'un coup dépoussiérés, reprirent une conversation interrompue au siècle précédent ou au début de celui-ci.

On y adjoint enfin quelques cornemuses nouvellement fabriquées et, ce troupeau à peine dégraissé, en partie ignorant des us et coutumes d'ici, se répandit dans les hameaux...

Les vieux sollicités, n'en croyaient ni leurs oreilles ni leurs yeux lorsqu'ils étaient invités à participer à une veillée organisée chez eux. Cependant, au cours de ces soirées, nous n'avons rencontré qu'amitié et bons sentiments parce qu'ils étaient gens du Morvan, et que nous parlions de ce dernier, uniquement.

Pour mieux situer la particularité de ce type de situation, je vais vous raconter une réunion caractéristique de nos actions. Rémi Guillaumeau, l'un de mes nouveaux compagnons, qui possédait les qualités propres à tout ménétrier, apprenant vite et bien, ayant le sens du dialogue et la curiosité nécessaire pour aller plus loin, m'avait invité à l'accompagner dans sa tournée, et à la nuitée, nous étions rendus dans l'école désaffectée d'un hameau de la commune d'Anost. Nous étions installés dans une pièce où jadis bien des petits étaient passés ; dans cet endroit, une sorte d'*aura* semblait flotter ; ici, des générations ensabotées s'étaient succédées depuis des temps éloignés, puis évanouies dans l'oubli, mais malgré les ans, le granit des murs épais de cette classe d'antan, conservait les échos des jeunes ruraux qu'on imaginait appliqués à travailler, cependant que dans son coin, le maître ancien, surveillait attentif et les mains dans le dos.

Notre public, sans doute lui aussi ému par les lieux, nous faisait face, attentionné, il y avait là neuf personnes, des vieux, qui pour la première fois depuis de longues années, allaient veiller en écoutant des vielleux.

Rémi parlait, interrogeait ou riait en écoutant ce qu'ils nous disaient, puis il sonnait avec sa Chiffonie, et tandis que d'un pied il battait la cadence, de l'autre il actionnait un appareil qui projetait des photographies sur un écran, de vieilles images du temps ou des vues du Morvan, laissant la compagnie toute ébahie. Son morceau achevé, il changeait d'instrument, prenait une vielle plus récente, au corps de luth, et ensemble, de nouveau nous poursuivions notre lutte contre l'indifférence.

Devant cette manière de faire, les vieux avaient les larmes aux paupières, peu à peu leurs histoires sortaient de leurs mémoires et ils étaient heureux de constater que leur savoir n'était pas oublié.

Ainsi, grâce à cette complicité vite établie, ils étaient fiers de nous transmettre leurs connaissances populaires des anecdotes de leur vie ou des avis.

Ce qui me surprenait le plus dans ces contacts faits de musique et de conversation, c'était de constater l'extraordinaire puissance de la tradition et son impact sur ces gens qu'elle avait modelés en fonction d'un milieu particulier.

On comprenait vite qu'hormis un certain nombre de coutumes ponctuelles, elle avait tracé au cours des âges de grandes lignes directrices, en parfaite concordance avec les réalités de ce pays, une sorte de mode d'emploi à l'usage exclusif des Morvandiaux.

Ne pensez pas pour autant que tout ceci relevait d'un passéisme figé, ces gens avaient pleinement conscience de la modernité et des bienfaits qu'elle pouvait apporter.

Mais parce que leur terre demeurait prioritaire, il leur semblait que son devenir passait par ces règles à respecter.

Cette toile de fond ainsi tissée où se côtoyaient, pêle-mêle, le climat, les sols et les héritages, les cultures, leur partage, les savoir-faire ancestraux, l'histoire et la légende, les animaux et les habitants passés ou présents, offraient à nos esprits étonnés un monde fascinant que nous n'avions pas toujours soupçonné.

Dans ce dernier, il y avait la place des ménétriers et, à intervalles réguliers, au gré d'une anecdote souvent liée au temps forts de la vie : naissances, mariages, enterrements, veillées, moissons, battoirs ou fenaisons, on nous enseignait un morceau de musique qu'on croyait oublié.

Comme nous n'étions pas des cas isolés, notre groupe grandissant collecta ainsi, en peu de temps, une somme de références qui nous incita à penser que le patrimoine musical du Morvan devait être très conséquent. Aussi notre idée fut de renforcer nos prestations dans cette direction.

C'est alors qu'un événement imprévu vint structurer et organiser le travail des ménétriers.

Un musicien professionnel, ayant à l'époque pignon sur rue et qui pratiquait pour son commerce un style néo-folklorique, utilisa des airs de notre tradition en en modifiant légèrement la ligne mélodique.

Fort de cette recomposition, il les déposa à la Société des Auteurs qui, à la première occasion, voulut nous faire payer le droit d'utiliser ce qui nous appartenait déjà en toute propriété.

C'est au bord du lac des Settons, par un bel après-midi d'été, au lieu-dit « la cabane verte », que, nous étant fortuitement rencontrés, nous décidâmes, Gérard Chaventon et moi, de brandir les enseignes de la révolte ouverte face à ce crime de lèse-tradition.

Aidés de Jean-Claude Raillard et des *Vionnoux*, Gérard sonnerait à tocsin auprès des groupes ; et moi auprès des musiciens.

L'assemblée qui suivit, le 4 novembre à Alligny, dépassa de loin nos prévisions les plus optimistes ; la quasi-totalité de ceux qui s'intéressaient à cet aspect de notre identité étaient présents et décidés à s'organiser afin de résister à l'adversité.

Il y avait là une centaine de personnes représentant vingt-quatre groupes, renforcés par une cinquantaine de musiciens individuels ; désireux de s'unir dans le cadre d'une même association.

Comme j'avais, un an auparavant, créé la « confrérie des sonneurs morvandiaux » dont l'intitulé était paru au Journal Officiel le 27 avril 1979, c'est sur cette base remaniée que naquit après concertation « l'Union des Groupes et Ménétriers Morvandiaux ».

Marc Chevrier fut plébiscité pour mener à bien cette équipée ; instrumentiste d'exception, ses connaissances et son autorité en la matière ne pouvaient être contestées, sa gentillesse, ses compétences juridiques, l'amour qu'il avait porté à notre pays tout au long de sa vie, déterminèrent naturellement ce choix.

C'était une « première » historique puisque jamais la horde chevelue, contestataire et désorganisée de nos sonneurs, n'avait eu de chef. Evidemment, il n'était pas question pour autant d'abandonner nos pratiques particulières, ni de nous aligner sur un rang pour marcher au pas cadencé, mais c'était une grande avancée et notre petit univers devait, par la suite, s'en trouver bouleversé.

Lai Pouèlée, dont j'ai parlé précédemment, avait, dès sa création, cherché à mettre en valeur notre patrimoine musical, considérant à juste titre que c'était un moyen approprié pour réveiller les esprits endormis.

Aussi, à l'initiative de Pierre Léger, une manifestation nouvelle fut montée de toutes pièces et appelée « journée de la vielle ».

Cette réunion d'amoureux eut lieu à Montsauche le 21 mai 1978 ; l'ensemble des ménétriers du Morvan d'alors, à savoir une vingtaine de personnes, était de la partie et la centaine de clients qui vint nous écouter sonner ce jour-là, fut ravie.

Afin de porter plus loin cette bonne parole, l'idée nous vint de jouer les pèlerins et de changer de localité chaque année.

Ainsi, les deux années suivantes eurent pour cadre Ouroux et la Maison du Parc à Saint-Brisson.

Dans le même temps, l'association mit en place une politique inconnue dans notre région, celle des stages de formation instrumentale où, trois jours durant, on pouvait à des niveaux différents, confirmés ou débutants, approfondir ses connaissances vis-à-vis de la tradition et de la technique des instruments.

La première de ces actions pédagogiques fut réalisée dans les locaux du collège de Saulieu les 7, 8 et 9 août 1980 et regroupa soixante stagiaires répartis en quatre ateliers (vielle, violon, cornemuse et accordéon diatonique).

On peut raisonnablement considérer qu'à partir de ce moment précis, le Morvan commençait à écrire une autre page sur l'art de sa ménestrie. En l'espace de trois années, divers sentiments et des idées concordantes, issus d'associations ou d'individus différents, avaient forgé les clés de cette renaissance et l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan était en situation de pouvoir œuvrer.

Lai Pouèlée, trop occupée alors à pousser ses actions dans d'autres directions, prit la décision de lui confier le sort de la musique, de la danse et des ménétriers.

Marc Chevrier, sur qui nous avons tant compté et qui venait d'achever nos statuts, brusquement disparut, nous laissant désemparés mais toujours décidés à aller jusqu'au bout de nos idées ; juste devoir envers lui et tous ceux qui nous avaient précédés.

L'assemblée générale du 27 avril 1980, qui se tint à Anost, entérina les bases ainsi jetées par notre ami et je fus désigné pour lui succéder.

Nous avons deux atouts en notre possession : les stages et la journée de la vielle ; il fallait donc faire en sorte que ces manifestations deviennent le fer de lance

de notre mouvement et servent, d'une certaine façon, de repère vis-à-vis de tous ceux qui se sentaient concernés par notre action.

C'est pour cette raison que je souhaitais, avec quelques autres, voir la fête instrumentale se positionner définitivement (et à date fixe) dans un lieu judicieusement déterminé.

Anost fut choisi, d'abord parce que son emplacement géographique central semblait convenir à l'ensemble des adhérents qui, venant d'une zone de recrutement de plus en plus étendue, limitaient ainsi leurs déplacements.

Ensuite, parce que cette commune fut, au cours des âges précédents, un haut-lieu de la musique du Morvan. Lors des trois dernières années écoulées, quand nous pratiquions « la relance » de notre tradition, nous avons constaté que « la mémoire » y était vive et qu'une certaine clientèle nous y était assurée.

La première mouture sise à Anost en la salle des fêtes, ne fut pourtant pas à la hauteur de nos espérances par comparaison avec Montsauche ; le nombre des musiciens avait doublé mais les entrées s'étaient arrêtées à cent vingt.

Assurément, l'espace était insuffisant et le danger demeurait grand d'être rapidement condamné à « vivoter » ; aussi, malgré un manque évident de moyens financiers, nous avons pris le risque, pour les suivantes, d'entrer dans le système du spectacle professionnalisé par chapiteau interposé.

Cette stratégie se révéla payante et nous permit d'atteindre, peu à peu, un niveau de reconnaissance plus en rapport avec ce que représente l'authentique richesse de notre patrimoine morvandiau.

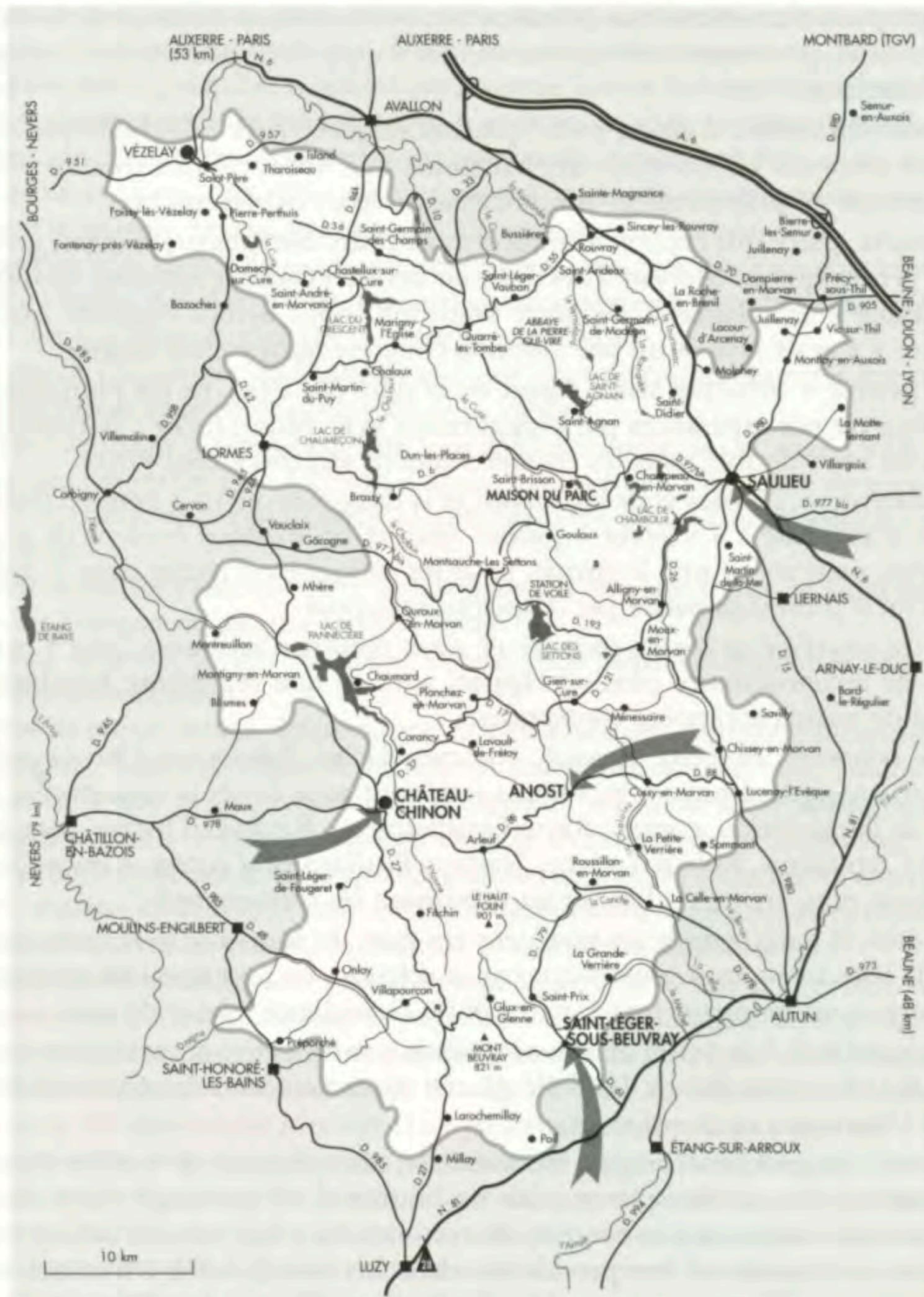
Les trésoriers de cette époque, comme Michel Salesse ou Christian Citel, devaient « maquignonner », au sou par sou, pour nous éviter la catastrophe, et les piliers de l'association, comme Rémi Guillaumeau, Raphaël Thierry, Jean Léger, Gérard Chaventon, Robert Ladant, Jeannot Raillard et d'autres, s'investissaient totalement pour tenter de limiter au maximum les frais engagés.

Je dois, là aussi, remercier vivement ces gens du Morvan ; je ne peux tous les citer (la liste serait trop importante) mais il faudra un jour que l'on en fasse état car ils ont, à un moment donné, porté notre renaissance à bout de bras.

Aujourd'hui, à la veille de son vingtième anniversaire, on peut faire un premier bilan de cette fête de la vielle placée désormais sous la responsabilité de Gérard Chaventon et de ses aides.

Hormis les groupes d'origine morvandelle, une vingtaine de troupes françaises et étrangères, venues des quatre coins de l'Europe, ont participé d'une manière active aux spectacles ou aux concerts de ces journées ; des luthiers facteurs d'instruments y ont présenté leur production dans des stands mêlés à d'autres stands d'exposition, où l'art sous de nombreuses formes était présent. Des centaines de musiciens, ménétriers ou non, ont donné et joué au gré de leur envie, exprimant leur passion, de la nef et du parvis de l'église aux tables des bistrots, ou dans les rues tout simplement, réunissant pour un temps, le classique, le jazz, le rock, le musette et la tradition, libres de toute contrainte, de tout intérêt commercial, certains de l'universalité de la musique.

LES GRANDES FÊTES DES MÉNÉTRIERS



- SAULIEU : Cornemuses d'Europe (mai).
- CHÂTEAU-CHINON : Fête du 15 août.
- SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY : Fête de l'accordéon (août).
- ANOST : Fête de la vielle (août).

Le public, quant à lui, est devenu inquantifiable, c'est une succession de vagues humaines, plus ou moins fortes, renouvelées avec régularité, où l'on voit des enfants de moins de dix ans participer aux concours de bourrée ou d'instruments, dedans le chapiteau, cependant que dehors les débits de boissons sont pris d'assaut. Il y eut environ dix mille personnes à la dernière édition ; aussi comment voulez-vous que nous comptions ? Nous ne pouvons que répéter ce vieil appel d'antan « *oyez braves gens, accompagnez tous les ménétriers, ils commencèrent de sonner il y a ci-devant plus de mille ans et le spectacle est permanent* ».

III. – L'AVANCÉE

L'association est désormais reconnue et aidée par des organismes tels que la Direction régionale des affaires culturelles, le Parc naturel du Morvan, la Fédération des œuvres laïques de la Nièvre, le Conseil général de Saône-et-Loire, des municipalités comme Anost et Saulieu, sans oublier la Poste ou le Crédit Mutuel du Centre ou des sponsors privés.

Elle organise, outre ce temps fort de l'année, un stage instrumental ponctuel à chaque congé de Toussaint, il s'agit là d'une suite aux actions pédagogiques du début et c'est le village du « Bois du Loup » à Saint-Agnan, qui, avec ses structures adaptées, accueille les amateurs désireux d'apprendre ou de se perfectionner « *ès Morvan* ». Le millésime 1995 vit la participation de 115 stagiaires répartis en vingt ateliers, gérés par 40 animateurs. Il y eut même une poussée à 173 stagiaires, mais au-delà d'un certain nombre de candidats, il devient délicat de mener à bien les objectifs que l'on s'est préalablement fixés. Il est préférable de se limiter, d'autant que désormais, une certaine concurrence, née de l'émulation, stimule ce type de prestation et implique davantage de rigueur dans la qualité de ce qui est présenté. En effet, parallèlement à tous ces efforts associatifs, d'autres initiatives, privées ou publiques, viennent en complément conforter l'essor donné à l'utilisation de notre tradition musicale.

N'étant plus président de l'Union, je demeurais néanmoins l'un de ces musiciens qui firent la transition et nombreux étaient les compagnons qui venaient me rendre visite : certains, pour obtenir des précisions sur tel ou tel morceau, d'autres pour avoir des informations d'ordre plus général, ou encore parce qu'ils souhaitaient que j'exécute de petits travaux sur leurs instruments, ou bien que je leur en trouve de nouveaux. C'est comme cela qu'un jour le clan des « Jules » me fit une surprenante requête ; ils désiraient apprendre les pratiques de la vielle à roue et pensaient que je pouvais leur enseigner celles-ci dans le cadre d'un cours organisé. Parce que j'avais appris en partie auprès de leur grand-père Louis et que je m'estimais, comme tout ménétrier, moralement lié à ceux qui m'avaient précédé, j'ai accepté. Christian Citel et Rémi Guillaumeau, mis dans la confiance, décidèrent de m'aider et c'est ainsi que naquit l'École de Musique d'Anost qui fonctionne encore aujourd'hui et qui ici, fut la première de ce type. A la vielle on ajouta ensuite la cornemuse et l'accordéon et pendant un temps on y vint de tous les environs, y compris du Nivernais et de l'Auxois, certains élèves n'hésitant pas à faire le trajet depuis Semur ou La Charité.

Lorsqu'après quelques années je décidais de cesser cette activité, je fus remplacé par Raphaël Thierry et Christophe Raillard, cependant que Christian partait de son côté fonder son propre atelier à Lucenay-L'évêque, et Rémi le sien à Saint-Sernin-du-Bois, passé Autun.

Conjointement ou par la suite, d'autres classes virent le jour à Dijon, Nevers, Semur-en-Auxois, Saulieu ou Avallon. Toutes étaient alors à l'origine dirigées par des ménétriers issus de nos rangs et certains d'entre ces derniers, comme Jean Léger en Côte-d'Or, allèrent plus loin, créant des associations professionnelles telle « La Galvache », devenant, du même coup, intermittants du spectacle.

Ce prosélytisme engendra d'autres idées, de nouvelles passions, et la recherche en fut augmentée d'autant. La multiplication des instrumentistes de qualité modifia la perception que l'on pouvait avoir de notre tradition, et parce que celle-ci leur apparut soudain comme étant évolutive, tout en se maintenant (étrange paradoxe) hors du temps présent, nombre d'entre eux prirent d'autres directions, et l'actuel état des lieux est tout à fait surprenant.

Je vous ai dit au début de cet écrit, qu'on pratiquait en Morvan une musique de clan, celle-ci évidemment a perduré, mais aux acquis passés s'est ajouté une grande quantité de compositions originales d'actualité. Selon l'instrument utilisé, soit en solo, soit en orchestre, les auteurs compositeurs ont démontré que les buts-recherchés aux origines de notre action étaient enfin à leur portée : non seulement notre musique vivait mais elle croît désormais, usant de tous les artifices.

Il faut pour vous expliquer cela que je vous dessine un graphisme du moins par la pensée :

Imaginez un arbre le pied dans le granit, poussant face au drévent, plus simplement un arbre du Morvan qui serait dévolu aux ménétriers. Ses racines plongent dans la nuit de notre passé et nous savons assez peu de ce dernier ; quelques légendes mettant en scène d'anciennes pratiques qui nous laissent à penser sur leur âge avancé, quelques phrases échappées d'écrits venus du temps d'avant, de Maurice Constantin Weyer à François Rabelais en passant par George Sand qui nous décrivent succinctement des sonneurs ensauvagés et étonnants, affublés de grandes et belles cornemuses, aux poches à carreaux comme des tartans, de nombreux airs enfin, notamment des branles intimement liés à des modes de faire et des coutumes dont l'origine nous échappe totalement. Cependant l'arbre est là, incontestable, son tronc porte les marques mystérieuses de ceux qui nous ont précédés et dont nous ne saurons sans doute jamais les noms, puis viennent les branches maîtresses, dont certaines plus récentes nous parlent différemment, laissant peut-être entrevoir l'âme d'un maître dont nos grands-parents nous ont conté l'histoire ou celle d'un autre qu'enfant nous avons côtoyé. Viennent alors de solides branches porteuses de rameaux, celles-là sont répertoriées et composées de nombreux visages aimés. Les rameaux, quant à eux, s'élancent vers la lumière ; ils sont de toutes les tailles et vont dans toutes les directions ; leur bonheur est d'exister, mais quels sont ceux qui survivront aux longs hivers glacés ? Ils sont pourtant notre musique au présent sonnant indifféremment et avec qualité des rythmes différents sur fond de tradition ; les uns continuant de travailler à l'ancienne, les autres s'adaptant à la modernité ; d'un côté nos instruments solitaires ou regroupés nous proposent des mélodies auxquelles nous sommes habitués, de l'autre ils se retrouvent mêlés au synthétiseur ou à la batterie dans des rythmiques endiablées.

Tous ici ont droit de cité et à leur façon œuvrent pour notre communauté ; lorsque « Faubourg de Boignard » situé entre dieux gaulois et enfants du rock, imprime un CD à Paris dans une maison d'édition reconnue, ou que Jean Léger tourne la manivelle de sa vielle devant des Américains médusés, descendant en

péniche le canal de Bourgogne, quand dans le spectacle du « Goguelat » joué aux quatre coins de l'hexagone, Rémi Guillaumeau fait rêver dans le battement des ailes du Jean le Blanc, l'aigle des ménétriers, ou bien encore lorsque Christian Citel sonne Vivaldi à l'ombre d'une nef ou d'un parvis vieux de mille années, cependant que « Morvange » disserte en quarté sur le branle ou la bourrée, tous sans exception sont nos champions.

La liste est loin d'être exhaustive et nombreux sont ceux qui, ayant brisé le carcan auquel on nous avait attaché, naguère, procèdent de cette manière, portant au loin notre renom.

Dans le vaste concert des provinces, nul ne peut désormais nous ignorer comme par le passé ; et si en apparence nous sommes restés cette horde chevelue, contestataire et débandée, notre renaissance a d'ores et déjà assuré sa descendance, car c'est dans la tranche d'âge des dix à trente ans que notre troupe est la plus importante.

Si cette évolution a entraîné la modification d'un certain nombre de données, elle n'a pas pour autant effacé les images d'un monde qui au siècle dernier était l'apanage des ménétriers. Ceux-ci demeurent dans le sentiment de bien des gens, des êtres socialement inadaptés, recherchant plus la convivialité que l'argent, ce qui, convenez-en, est en notre temps une drôle d'idée ; ils osent affirmer que l'œuvre de Mozart ou la dernière des bourrées sont toujours d'actualité, même si des « beur-dins », persuadés d'être les fruits d'une génération spontanée, disent que le passé est dépassé. Ils pensent aussi que nos montagnes sont belles et que l'univers de nos anciens, spectacle du réel et de l'imaginaire, nourri d'aspirations humaines éternelles, se reflète pour partie dans nos pensées actuelles, et considèrent enfin que les nouveaux outils nés d'une technologie plus avancée, ne changent rien à cette affaire d'esprit.

Ils veulent persévérer dans cette voie qui fut l'objet de leur choix et si les raille-ries ou une certaine défiance voire de l'indifférence, sont les prix à payer, ces compagnons s'en moquent comme l'alouette, symbole gaulois de la liberté, se moque du premier duvet qui lui a orné le croupion. Ils sont prêts, telles des sentinelles oubliées à l'ombre de Faubouloin, cet antique oppidum éduen de l'éperon barré, à guerroyer une nouvelle fois contre le temps et l'ignorance, certains d'user au creux de leurs mains l'ultime manivelle de la dernière des vielles.

Pour mieux les définir enfin et afin de clore ce bref chapitre sur certaines de leurs pratiques, permettez-moi de vous présenter ce petit résumé : On dit de ces musiciens traditionnels qu'ils jouent de routine, c'est une expression que je n'aime guère, car elle prend trop souvent un sens péjoratif qui laisse entendre qu'il s'agit d'un jeu d'habitudes, sans recherche, voire une application simpliste de ce que la tradition a laissé derrière elle. La réalité est autre, ils ne possèdent ni musée ni conservatoire, leurs références sont le plus souvent abstraites et s'ils exécutent ce que d'autres leur ont appris, ils inventent aussi par nécessité, remodelant à leur image une musique dont la force tient à sa continuité dans le temps, ainsi qu'à un renouvellement régulier malgré une apparence parfois figée. Leurs racines, leurs particularités locales, leurs adaptations aux modes et aux époques, sont autant de données alimentant le chaudron commun d'où jaillit leurs individualités marquées. Ils préservent à leur façon une forme d'identité dont beaucoup se réclament encore, d'une manière plus ou moins consciente, mais d'autant plus impérative qu'elle est menacée. Au regard de l'Histoire, ils formèrent une classe à part ; bala-

dins savants, un peu sorciers, m'neux de loups supposés ou plus simplement vagabonds épris de liberté, ils furent de toutes les fêtes et de tous les drames. Ils sonnèrent les cathédrales et les révolutions, tantôt chantres de Dieu ou des rois, tantôt princes des fous et des gueux, ou simple musiciens de village. On peut désormais penser qu'ils ne sont plus que l'arrière-garde d'une armée disparue depuis longtemps, ou les ultimes rejets d'une vieille souche tardant à disparaître : qu'en est-il vraiment ? Ils viennent de si loin dans notre passé et furent porteurs de tant de choses, que l'on se prend à douter. Semblant soumis aux modes mais en réalité hors du temps, ils sont les détenteurs d'une parcelle de vérité et poursuivent inlassablement leurs chimères et leurs rêves inachevés.

IV. – L'ACTUALITÉ

La musique traditionnelle, je vous l'ai dit, n'est qu'une partie de l'identité morvandelle et à ce titre ne peut être considérée comme un phénomène isolé. Elle croise et côtoie d'autres fils de cette trame vibrant avec eux à l'unisson et directement. Ceci implique que les actions menées par les ménétriers ont naturellement mis en mouvement ces derniers par répercussion : ainsi les conteurs et leurs contes ont suivi, après coup, le même cheminement que les musiciens puisque les prestations des uns étaient intimement liées au besoin d'expression des autres. Toutefois, pour ce cas, il n'y avait pas eu vraiment de maintenance par groupes folkloriques interposés et c'est à partir des collectages de Millien qui avait révélé leur existence qu'on vit de nouveau des conteurs conter dans les veillées des hameaux. Usant des mêmes stratagèmes que les « tourneurs de manivelle » et les « bouffeurs de flutiaux » ils réunirent assez rapidement une documentation respectable ; preuve indubitable du bien-fondé de leur recherche dûment menée. Selon une logique déjà éprouvée, des amateurs se présentèrent ensuite spontanément pour remettre à l'honneur ce mode de faire et les troupes, là aussi, s'organisèrent. En 1991, la Pouèlée, aidée de l'Union des Groupes et Ménétriers, créa « la relève des conteurs », ensemble de manifestations où l'on put constater à quel point cette tradition était ancrée. Trois années plus tard, en 1994, « Quòè qu'a dit ? », autre association nouvellement établie, mit au point les fêtes de la langue où, à l'aide d'approches diversifiées, la parole fut donnée à ceux qui en Morvan racontaient en public, sans oublier les écrivains comme Jean Genet, qui fit l'objet d'une exposition méritée. De Pierre Léger à Rémi Guillaumeau en passant par Gaspard, Raphaël Thierry, Jean-Luc Debard, Jean-Pierre Renault et d'autres, le conte est désormais réhabilité, et sa grande importance auprès des musiciens, outre ses liens traditionnels, vient du fait qu'il a redonné vie à un type d'expression à ce jour oublié en nos contrées : le spectacle sonné, conté, chanté, déclamé qui rejoint l'ancienne « commedia dell' arte », heureuse synthèse ou comme l'on dit « la boucle est bouclée ».

Né de ces retrouvailles, « le Goguelat », mise en scène d'actualité, est une œuvre de transition dont l'importance ne peut être contestée. Cette comédie acide où le passé se mêle à la modernité, où en contant le Morvan d'avant on parle d'aujourd'hui en évoquant demain dans le chant de la cornemuse qui répond aux sanglots du violon et à la vielle qui danse sur fond de synthétiseur, symbolise le type même de la prestation aboutie. Plus qu'un concert ou un conte actuel, c'est à la fois la représentation d'un mode de vie lié à une tradition issue d'un terroir donné et un combat pour la survie d'un monde qui en vaut bien un autre. Dans ces conditions, le public même « non averti » est en mesure de saisir pleinement

le sens profond de nos actions et lorsqu'un parterre d'un millier de citoyens, ce qui fut le cas à Paris récemment, réagit positivement, celles-ci s'en trouvent confortées. Malgré la renaissance et l'avancée considérable que je viens d'évoquer, parlant de nos pratiques, de leur résonance et de ce qu'elles ont engendré, il nous faut rester vigilants. On sait, en examinant notre passé, que les modes peuvent être redoutables et qu'il suffit de peu pour renvoyer à l'histoire le travail accompli à un moment donné. Aussi, il nous apparaît impératif désormais de mettre en place des structures susceptibles de garantir et protéger ces acquis. Nos actions menées depuis trois décennies, ajoutées à celles des groupes ou des individus qui firent la transition, ont permis de collecter une somme de données dont la richesse et la valeur ne sont plus à prouver ; mais leur dispersion dans l'espace, en des lieux parfois mal adaptés, représente un grand danger. Ce problème posé, qui n'est pas particulier au Morvan, a été résolu depuis longtemps par quelques régions où les autorités ont subventionné à grand frais l'implantation de conservatoires très équipés, qui, comme en Bretagne ou en Occitanie, ont pignon sur rue. Ces organismes, qui servent à la fois de références historiques comme de fer de lance au concept identitaire, grâce à la diffusion de ce qui y est engrangé, ont entraîné un certain prosélytisme sous des formes diversifiées : des municipalités de grandes villes, des conseils généraux, régionaux ont pris en considération ce label d'authenticité propice à renforcer l'image des terroirs intéressés. Au cours des manifestations que nous avons organisées ou lors des prestations de nos ménétriers, en Morvan ou en dehors de ce dernier, nous avons eu de nombreux contacts avec des gens affiliés à ces conservatoires ; tous sans exception étaient surpris de constater à quel point chez nous l'histoire semblait d'actualité. Alors qu'en leurs contrées, leurs troupes souvent plus limitées devaient parfois travailler sur des données depuis trop longtemps rejetées et détériorées, ils découvraient ici un univers qui les confondait et les laissait dans l'incrédulité. Ils n'avaient pas imaginé que la mémoire d'un pays puisse être encore aussi vive et autant marquée. Le nombre de nos musiciens, leur clientèle active dans laquelle toutes les classes d'âge étaient regroupées et l'importance du patrimoine représenté, les incitaient à penser que nous étions des nantis de la tradition. Aussi, ils ne comprenaient plus lorsque nous leur expliquions qu'hormis quelques associations, notre « horde chevelue et débandée » n'avait pour véritable unité, que son identité, et qu'en fait de musée ou de structures adaptées et reconnues, nous ne possédions que les tables des bistrots, les salles des fêtes, les chapiteaux et les souvenirs des Morvandiaux.

Certes, les gens de ce pays sont enracinés tant et plus, obstinés, voire têtus au point qu'ils n'oublient rien, mais l'imprenable forteresse de leurs mémoires n'est pas à l'abri des avatars, et parce qu'aujourd'hui, mieux qu'écouter il faut être entendu par tous ceux qui font l'information, comme par les élus qui détiennent le pouvoir de décision, la mise en place de repères devient tout à fait nécessaire. Ainsi, après avoir été « cigale » pendant des décennies, nous avons considéré que le temps était venu de devenir « fourmi » ; et sous l'impulsion de Rémi Guillaume l'idée d'un centre d'archivage fut concrétisée en la commune d'Anost, lieu de rendez-vous obligé de tous les ménétriers.

L'affaire, plaisante sur le papier, se révéla bien compliquée dans sa réalité ; ce type de structure implique des contraintes, nombreuses et incontournables, tant en ce qui concerne l'état des lieux que le matériel sophistiqué qui doit y être entre-

posé, sans minimiser les connaissances spécifiques que doivent posséder ceux qui auront en charge de la faire fonctionner. La municipalité, compréhensive et intéressée, fit joliment rénover et adapter des locaux situés dans les combles de la mairie et Rémi qui venait d'obtenir son DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) d'Ethnologie sous la direction de Nicole Belmont, fille spirituelle d'Arnold Van Gennep, à l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, bâtit les dossiers qui nous permirent d'obtenir les premiers matériels dont nous avons besoin pour commencer l'ouvrage. Une association fut créée enfin pour gérer le travail et mettre au point toutes les modalités de fonctionnement afférant l'archivage. Le Centre « Mémoires Vives » était né. Depuis cette date du 22 mai 1995, nous nous sommes préoccupés d'étudier deux critères essentiels : d'abord, le traitement des documents qui nous seront confiés, leur classement, leur utilisation et toutes les façons de procéder, de la réception des collectages à leur éventuelle diffusion.

A cet effet, DASTUM, le centre d'archivage breton qui fut le premier à fonctionner dans l'Hexagone, nous a organisé deux stages d'information, nous faisant ainsi bénéficier d'une expérience vieille de vingt années. Ensuite les formalités de récupération de cette documentation qui nous est chère ont été définies avec une précision rigoureuse. Nous savons que pour mener à bien cette entreprise, nous devons être irréprochables vis-à-vis de ces gens du Morvan ; ceux qui aujourd'hui partagent nos idées et notre passion et ceux qui un jour se référeront à nos actions. Je n'énumérerai pas point par point et en détails les principes de celles-ci, ils relèvent d'un règlement complexe et strict, mais je peux en indiquer les grandes lignes.

Nous devons gérer un patrimoine composé de différents moyens d'expressions qu'on peut regrouper sous trois vocables principaux : le sonore, l'audio-visuel et l'écrit. Ce dernier, qui concerne le livre, le livret, la partition, demeure avant tout une affaire de classement thématique ou alphabétique et peut faire l'objet d'une prise en compte ultérieure, dans la mesure où sa sauvegarde ne représente pas un caractère prioritaire. En revanche, le sonore, dans sa partie la plus ancienne, doit être traité d'urgence. Les documents, très dispersés (au point qu'il faudra mener de véritables enquêtes pour en récupérer certains, dont nous sommes sûrs de l'existence) ne sont pas toujours stockés dans des conditions favorables à leur conservation et sont, la plupart du temps, les fruits d'enregistrements dus à des amateurs ayant utilisé un matériel de base aux performances limitées. Les ménétriers, les conteurs et tous ceux qui, en ces temps, furent les sujets de ces collectages, ont désormais disparus, leurs témoignages vécus sont les clés de voûte de notre renaissance et demeurent irremplaçables. Pour le reste, les disques gravés, les cassettes magnétiques ou celles magnétoscopiques plus récentes réalisées à l'aide d'engins sophistiqués peuvent encore attendre sans dommage quelques années. L'archivage, quant à lui, se fera de la manière suivante : deux matrices seront exécutées à partir de l'original confié qui ensuite sera rendu à son propriétaire ; ce dernier ayant au préalable reçu par écrit et sous forme légale toutes les garanties propres à le satisfaire. La première copie réalisée avec un matériel performant et adapté, sera engrangée, classée, datée et référencée dans sa totalité ; la seconde servira à l'étude proprement dite et sera décortiquée selon les thèmes qui y sont présentés et leurs caractéristiques. Les résultats ainsi obtenus seront inclus dans un fichier sonore et répertorié qui sera alors mis à disposition de l'amateur ou du chercheur, soit sous la forme d'une simple possibilité d'audition, soit en en faisant un nouvel enregis-

trement pour l'utilisation et la diffusion. Il est impératif enfin d'apporter quelques précisions sur ces deux derniers points : ce patrimoine, partie de l'âme du Morvan tout entier, nous appartient de toute éternité et il ne saurait être question de le brader au profit d'intérêts plus ou moins mercantiles. Nous entendons bâtir pour les futures générations, la citadelle des « Mémoires Vives » afin que cet aspect de la tradition morvandelle y soit préservé dans sa richesse et sa vérité, rien de plus qu'une pierre à porter au compte de l'imaginaire humain mais dans tous les cas rien de moins. J'ajoute que nous sommes désormais suffisamment nombreux et décidés pour « veiller au grain » usant bénévolement de notre temps. La mise en valeur des collectages réalisés ne pourra se faire que dans quelques années car ceux-ci ne peuvent être à ce jour raisonnablement comptabilisés.

Sans doute s'agit-il là de centaines d'heures d'écoute pendant lesquelles il faudra examiner au coup par coup chaque phrase prononcée et chaque musique interprétée, véritable ouvrage de « moine copiste » dont la finalité est sans cesse repoussée puisque l'actualité de nos musiciens sera le passé de demain.

A plusieurs reprises j'ai évoqué dans cet écrit un fait qui ne cesse de m'étonner, à savoir l'augmentation constante et régulière de ceux, jeunes ou vieux, qui rejoignent nos rangs et épousent nos idées. Malgré le scepticisme du siècle et toutes les pressions dont ils peuvent être l'objet de la part du progrès, ces gens semblent unanimement rechercher une vérité dont on les a plus ou moins frustrés, ce qui accentue leur quête et explique peut-être ce recrutement. Sans chercher à établir des relations de cause à effet et sans tirer de hâtives conclusions, je me bornerai à vous présenter une vision d'ensemble non exhaustive de tous ces compagnons : vingt-cinq groupes et deux cents individuels adhérant à l'UGMM plus trois écoles officielles réunissant une soixantaine de personnes, auxquelles il faut ajouter une cinquantaine de musiciens libres de toute attache officielle, donnent un total de plus d'un millier de gens pratiquant avec assiduité la tradition du Morvan. Parmi ces amoureux, on peut évaluer le nombre des instrumentistes pour un tiers environ, sans faire figurer dans cet état des lieux ceux qui jouent d'occasion, j'entends par là les amateurs qui pratiquent chez eux pour leur propre satisfaction, sans chercher à toucher un public déjà très sollicité par de nombreuses prestations. Celles-ci, étalées tout au long de l'année, y compris dans la période hivernale, proposent un échantillonnage important où se mêlent divers types de manifestations ; d'abord les bals ponctuels, tournant sur un ensemble de communes d'accueil favorables à nos actions, ensuite les concerts programmés par les intermittents du spectacle issus de nos rangs ou par des associations officielles qui font appel à leur talent, les présentations d'expositions, la participation à des fêtes de caractère public organisées par de petites ou de grandes municipalités, les banquets de clubs, les mariages, les animations liées à la restauration, toutes demandes privées qui font appel aux ménestriers, sans omettre de citer un travail de fond qui s'effectue dans les débits de boisson et notamment en des lieux associés sous l'appellation de « Bistrad », contraction de bistrot et tradition. Tout ceci demeure le fruit des actions menées en Morvan mais il faut également compter celles qui sont exportées dans le reste de l'Hexagone ou dans la communauté européenne ; le record en ce domaine appartenant à Raphaël Thierry qui, cornemuse en bouche, s'en fut présenter nos pratiques jusqu'à Séoul en Corée. Enfin pour mettre un point à ce chapitre, je dois aussi y ajouter l'ouvrage des groupes folkloriques. C'est de cette façon

qu'au fil des mois et depuis quelques années déjà, nous portons tous à bout de bras le renom et l'identité de notre musique.

Quelles que soient les voies empruntées par nos musiciens, leur combat qui repose sur notre tradition est identique à celui que menèrent les anciens, et tous méritent notre approbation. Je ne peux ici citer ceux qui sont dans cette clique mais je me permet de parler en leur nom ; leur foi en ce qu'ils font affirme leurs raisons et leur confère le droit de continuer, puissent-ils un jour en être récompensés.

J'ai parlé des collectages, de la nécessité de leur archivage et du grand intérêt que représente leur diffusion, mais cette tâche a naturellement commencé, menée dans le cadre des groupes ou des sociétés qui ont publié sous forme d'écrits ou d'enregistrements, soit une partie des données qu'ils avaient récoltées, soit des interprétations de ces données.

Le travail au coup par coup, surtout représentatif de ce qui se fait aujourd'hui, est évidemment à intégrer en tant que suite logique dans le classement d'ordre plus général que nous sommes en train d'instituer.

Pour l'exemple, on peut se référer aux productions d'associations telles que la Pouèlée ou l'Union des Groupes et Ménétriers Morvandiaux, qui sont complétées par une gamme de cassettes et de disques compacts ; véritable vitrine des regroupements de musiciens nés d'une actualité sans cesse remise en question.

Ainsi, au moment même où j'écris ces lignes, une nouvelle tentative a lieu qui consiste en la création d'un orchestre composé de sonneurs de trompes de chasse et de cornemuseux.

Je suis allé écouter leur répétition et j'affirme que cet ensemble est étonnant, juste et heureux.

Je dois cependant préciser que ce genre d'exercice ne peut être le fait de débutants, il y faut des maîtres confirmés ayant une grande connaissance de leur musique.

Ces produits, fruits d'une recherche permanente, seront un jour considérés par les générations futures comme les marques de notre active présence et, malgré les éventuels changements de modes dus à des aspirations différentes, ils s'inscrivent justement dans la ligne des pratiques diversifiées qui, de tous temps, furent en Morvan la caractéristique des ménétriers.

V. — LA CONTINUITÉ

J'avais envisagé de compléter mon écrit par une cartographie, mais je renonce à cette idée pour diverses raisons que je vais expliquer : nos recherches et nos actions n'ont porté que sur une certaine partie du Morvan, notamment celle qui est assujettie à cette ligne de crêtes qui va de Bibracte à Saulieu.

Ces endroits nous ont attirés fortement parce que le souvenir de l'ultime présence des « musiciens d'antan » y était encore profondément imprimé et qu'ils nous offraient des points de références immédiats sur lesquels nous pouvions nous appuyer.

Cela ne signifie pas que le reste du pays, en particulier le Nord-Ouest assez peu exploité, n'ait pas eu, lui aussi, ses musiciens et ses pratiques spécifiques ; aussi, ne pas indiquer ces contrées sur une carte consisterait à fausser celle-ci par ignorance et ne correspondrait pas à l'image typée et somme toute assez généralisée, que nos études ont démontrée.

Il demeure exact cependant qu'un petit nombre de hauts-lieux ont été répertoriés comme possédant de nombreuses données qui semblent anciennes et paraissent avoir perduré jusqu'à nos jours.

Le carré des communes situées aux alentours de Faubouloin, dont font partie Arleuf, Anost et Planchez, en est la représentation caractéristique.

L'une d'entre elles, Anost, du moins dans sa partie ouest, au hameau de Bussy qui forme la limite entre les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, nous est apparue comme un véritable « vivier » de ménétriers, ayant eu une importante sphère d'influence ; mais nous sommes malheureusement incapables actuellement d'en indiquer les raisons.

Je pense, pour ma part, qu'il dut y avoir, à un moment donné, un ou plusieurs sonneurs de grande qualité qui, comme tous maîtres, firent école et déclenchèrent, dans ces circonstances particulières, peut-être nées du hasard, un regain d'intérêt pour cette sorte de musique et ce type d'instruments.

Toujours est-il que ce pays, ainsi nommé, comptait à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci une quarantaine de musiciens de tous acabits qui, loin de se quereller, se soutenaient entre eux et se partageaient la forte clientèle que pouvait procurer une commune de près de quatre mille âmes réparties en quelque quatre cents feux.

Il est utile, enfin, de préciser que les échanges avec les proches voisins d'Arleuf étaient fréquents et nombreux dans tous les sens, ce qui augmentait d'autant l'audience de ces musiciens.

Curieusement, Anost a préservé cette particularité, malgré l'épreuve du temps et le phénomène de désertification lié au changement de société. On y trouve encore aujourd'hui une vingtaine de pratiquants plus ou moins actifs, pour huit cents habitants et une trentaine d'instruments y sont répertoriés ; ce qui donne un pourcentage étonnant sans doute inégalé, tant ailleurs qu'en Morvan.

Mis à part ces quelques lieux d'exception, les informations éparses mais conséquentes que nous avons récoltées nous incitent à penser qu'une forte population de ménétriers œuvraient sur notre petit territoire ; toutefois, un comptage référencié reste à effectuer en ce domaine particulier.

Les auteurs qui nous ont précédés dans la voie du collectage et dont les ouvrages font désormais autorité, se sont surtout attachés à noter des partitions ou des chants dont ils situaient l'utilisation dans un vaste échantillonnage de pratiques liées aux traditions.

La plupart du temps ils ont assez peu parlé des instrumentistes et c'est dommage car c'est l'homme qui modèle la musique et non l'inverse. Même s'il se limite à une forme d'expression déterminée par une culture donnée, sa personnalité et tout ce qu'elle peut engendrer, influe sur le milieu dans lequel il évolue ; puisqu'il est avant tout un personnage public.

La tradition des ménétriers, orale évidemment, au point qu'à tort on les appela routiniers, les légendes qui y sont accolées, les histoires et les anecdotes recueillies auprès des plus anciens démontrent assez que leur rôle ne se limitait pas à « bouffer dans un flutiaux, perchés sur un tonneau ».

Leur goût pour l'errance étroitement apparenté à celui des galvachers et qui entraînait souvent des conséquences identiques, est une réalité historique qu'il n'est pas facile de quantifier. Ils furent incontestablement des colporteurs de nouvelles et des propagateurs d'idées, même si une fois franchies les limites de leurs clans, ils perdaient une partie de leur crédit. L'ambiguïté de ces gens identifiés comme indissociables d'une tradition dont ils revendiquaient la pérennité, et qui au nom de la liberté d'expression contestaient l'ordre établi, les faisait craindre plus qu'il n'était permis. Leurs vagabondages incessants, associés à des excès de convivialité, ainsi qu'à des manières d'appréhender la vie, où leur passion l'emportait sur bien d'autres notions, les condamnaient à de fréquents conflits qui n'amélioraient pas leur réputation. Cependant, malgré toutes ces considérations déjà évoquées précédemment, on peut imaginer que leur impact fut grand, car dans de nombreux endroits de la région Bourgogne, l'influence de la musique du Morvan est indéniable et nos découvertes en la matière prouvent nos liens étroits de parenté musicale avec une partie du Nivernais, de l'Auxois et du territoire qui englobe le Creusot et l'Autunois. Toutefois, ceci doit être l'objet d'une autre recherche.

Ce que je viens de vous expliquer sur notre actualité a eu une répercussion que nous n'avions pas envisagée ; des revues spécialisées, des journaux locaux ou même à vocation nationale, ont amplifié celle-ci par un nombre important d'articles étonnés et souvent élogieux, qui ont attiré en Morvan des gens curieux d'assister aux Journées de la Vielle, aux stages instrumentaux, ou encore plus simplement désireux de s'informer sur la vivacité de notre tradition. Ces derniers ont

la plupart du temps découvert un pays qu'il n'avait pas soupçonné et qui les a séduits par sa beauté qu'accentue une sauvagerie naturelle propre à renforcer l'idée d'un espace de liberté. L'accueil chaleureux qui leur fut réservé en ces occasions les a profondément touchés et nombreux sont ceux qui désormais reviennent nous visiter avec régularité. Certains passent ici leurs vacances d'été ou une partie de celles-ci, faisant coïncider leur présence avec les fêtes données par les ménétriers, tandis que d'autres ont investi en achetant des logis, participant ainsi à notre économie. Ce phénomène relativement récent, mais qui pour Anost commence à être perceptible, tend actuellement à s'affirmer. Il est possible qu'un jour il soit répercuté sur des communes voisines, et s'il faut relativiser ceci dans le temps et sur une période de l'année bien délimitée, on ne peut négliger chaque pierre supplémentaire à porter à notre crédit. Pour en terminer enfin, il faut parler de deux manifestations à caractère international que l'on doit aux sonneurs de notre pays, menés par Raphaël Thierry et Bernard Jacquemin, il s'agit des rencontres appelées « Cornemuses d'Europe » qui permirent à des ménétriers étrangers de venir exprimer ici leurs pratiques en toute amitié. En ces remarquables occasions, le Morvan sonna à l'unisson avec l'Irlande, la Sardaigne, la Galice, le Portugal, l'Allemagne et toutes les Flandres, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et les lointaines Carpates, sans oublier l'Italie, l'Ecosse, l'Afrique du Nord et tous ceux qui usent de ces instruments. Nous avons pendant un temps partagé un bien commun avec ces gens et, malgré leur éloignement, beaucoup souhaitent revenir en Morvan.

Ainsi sont nos ménétriers, mais cette rapide présentation, où le passé et le présent s'interpellent, n'est qu'une aimable dissertation, tout juste une préface à ce véritable travail de fond dont les structures sont actuellement mises en chantier. Lorsque d'ici une dizaine d'années, les premières pierres taillées de l'édifice seront assemblées, nul doute que notre perception en sera modifiée. Quel que soit le résultat de nos menées et pour tout résumer, je vous affirmerai que, de toutes façons, nous demeurerons parmi les authentiques représentants de ce pays des breuils, des theureaux, des hameaux perdus et des huis qui a pour nom Morvan.

Pour parachever cet écrit, je ne peux résister à l'envie de vous conter une histoire des ménétriers d'ici ; elle fait partie d'un manuscrit qui reste à imprimer et représente cette étrange part de vérité dont je vous ai déjà parlé. Il me faut préciser que ce texte fut couché sur le papier il y a quelques années, cela a son importance, vous comprendrez pourquoi.

JEAN QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT¹

Voici une légende très particulière et qu'il n'est point facile d'exprimer, parce qu'elle ne met pas en cause des personnages précis, agissant dans un cadre déterminé, mais une idée générale basée sur des « on dit ». Je ne sais pas de quelle époque éloignée nous viennent ces derniers, et si on les retrouve dans d'autres pays, mais en tout cas ici, ils font partie de l'histoire des ménétriers.

¹ Légende liée à une tradition orale anonyme et propre au Morvan.

Aussi, afin d'être en mesure de les situer dans votre esprit, je vais vous les conter à l'aide d'une chronologie. Prenons deux sonneurs que nous nommerons Jean, parce qu'au solstice qu'accompagne ce prénom, naissent et meurent deux couples de saisons, l'un de lumière aux fruits abondants, l'autre de misère et de loups hurlants. C'est une image évidemment !

Ces compagnons ainsi nommés, seront mis hors du temps et pourront évoluer sans façon au gré des grands moments vécus par notre nation, mais parce qu'il faut bien un début à défaut d'une fin, nous partirons arbitrairement de la Révolution.

Une dernière précision est nécessaire à la bonne compréhension de ce récit ; le premier sonneur sera Jean qui pleure, et le second Jean qui rit.

Depuis plus de trente années déjà, l'art de la ménestrie est à son apogée, à la cour de Louis, quinzième du nom, résonnent musettes, vielles et violons. Mademoiselle tourne la manivelle, cependant que le maître disserte, et monsieur se dépense en bouffant dans la panse. Jean qui rit est content puisqu'on sonne même chez les grands, certains instruments se perfectionnent ou changent de forme, et le ménétrier accepté devient une personne de qualité ; il doit déjà savoir que Vivaldi et un peu plus tard Mozart, se pencheront sur son art.

Le peuple, de son côté, possède toujours ses sonneurs ensabotés, mais ils n'ont guère droit de cité, parce que trop ignorants des grandeurs de ce temps, et sous le seizième Louis, c'est à Versailles ou aux Tuileries qu'on singe leurs bergeries.

Jean qui pleure est mécontent, il exprime ses rancœurs, et colportant les nouvelles, attise le feu qui couve dans les cœurs. Il en sera ainsi jusqu'au renversement des choses établies.

Là, on tourne la manivelle en regardant couler les barges, qui à Nantes, servent à noyer les prisonniers, et on joue du flûtiau tandis qu'à Paris, de nouvelles têtes roulent chaque jour dans le ruisseau.

Puis, la boucherie organisée succède à celle de l'anarchie qui peu à peu s'est installée, et pendant deux décennies, Jean qui pleure et Jean qui rit sont occupés à d'autres activités, fondus dans cette grande armée qui avance disciplinée et fait danser à l'Europe, une bien étrange bourrée.

Le calme revenu, l'audience des ménétriers semble avoir disparu, victime d'un passé qu'on voudrait oublier, pourtant à partir de la trentième année du dernier siècle écoulé, Jean qui rit, réveillé, fait de nouveau danser, et bientôt Jean qui pleure saura l'accompagner, jusqu'à regarder charger sur un second Empire écroulé, les derniers cuirassiers de l'Histoire, sabres pointés.

Notre monde soudain bascule pour une commune ensanglantée, qui, à Montmartre a brandi son poing fermé.

Désormais musique rime avec République, la vie est parisienne, mais paysans et ouvriers qui persistent à rêver aux lendemains ensoleillés, font encore appel aux ménétriers, qui s'adaptent à la nouveauté.

Le siècle achevé, Jean qui rit et ses enfants débutent le suivant en toute sérénité, la panse devient musette, mais la tradition est respectée, cependant un beau matin d'été, Jean qui pleure revient sonner, et l'univers de nos anciens se désintègre sous les centaines d'obus qui tombent au mètre carré.

Dans les campagnes, c'est à la Saint-Martin que les comptes se font, et ceux de la dix-huitième année du siècle où nous vivons, sont terribles à assumer, mais les survivants, ignorant encore l'étendue de ce qu'ils ont perdu, redressent la tête une fois de plus.

Jean qui rit s'est en partie reconverti, il a gardé un sabot sur sa terre, et mis un soulier dans Paris. Il joue ainsi à l'envi, mélangeant java et mazurka, il espère que cette fois s'en est fini de la misère, mais c'est trop vite oublier Jean qui pleure et sa ration de malheurs.

Aussi, il est abasourdi, lorsque sur les Champs-Élysée il voit défiler les uniformes vers-de-gris.

Son pays qui se querelle et se désunit, oubliant du même coup son histoire et sa gloire, se trahit alors et se fait grand tort. Pourtant, quelques rebelles un peu fous lui rendent sa liberté, aidés par de lointains cousins, partis occuper un continent voisin au temps du quinzième Louis, lorsque justement, débute ce récit.

Ces derniers, en plus de leur courage, apportent leurs idées, leur musique, leurs rythmes endiablés et toutes sortes d'objets rendant grâce au progrès.

Déjà, les lumières du futur résument le clinquant de l'aventure. Jean qui rit, comme sa terre semble à l'agonie, et ses doigts qui courent encore parfois sur des claviers à boutons ronds et nacrés, effleurent à peine désormais, les touches d'ébène ou les perces des hautbois. Il n'avait pas prévu cela, et se contentait, en toute amitié, d'être le reflet d'une identité vécue depuis nombre d'années, mais Jean qui pleure a tout gâché.

D'ailleurs Jean qui rit se demande le « pourquoi » de la présence de ce maudit, comme si les ménétriers devaient être porteurs de sentences, chaque fois qu'on tend à l'uniformité, ou que les valeurs de l'esprit sont trop bousculées.

Il est vrai que le bonheur ne peut être construit sur l'oubli des uns et le profit des autres, mais qui veut bien porter la faute. Enfin, cette fois c'est fini, et Jean qui rit peut se reposer en son pays qu'on dit désertifié. En cet endroit qui a su préserver sa vérité, les truites continuent de frayer dans les mêmes rus et les sangliers de passer dans les mêmes coulées, selon un droit qui leur fut accordé de toute éternité.

Dans moins de dix années, notre siècle va s'achever...

Depuis quelque temps j'ai entendu sonner, aussi quand j'ai rencontré Jean qui rit, je ne fus pas surpris. Il semblait en pleine forme, et à part l'uniforme du « d'jeans » industrialisé, il n'a pas changé. Il m'a affirmé s'être adapté à notre société, il peut à volonté rester soft, cool, sweet, ou devenir speed, voir pop. Il regarde le sport à la télé, bien qu'il se méfie des stades qui ne servent pas qu'à jouer, et se tape une toile avec avidité, lorsque le film est nominé.

Il demeure à cent lieues des banlieues organisées, mais sait qu'on y snif, qu'on s'y pique, qu'on y rap, qu'on y braque. Il connaît aussi les exclus, les déracinés, les sans-logis, et les « chomdus » qui bavent devant les supermarchés, et constate pour avoir trop vécu, qu'une certaine forme d'arrogance n'a pas encore totalement disparu.

Sur les conseils des nantis, il a évidemment donné son riz pour la Somalie, son sucre pour la Bosnie, une partie de l'argent que l'État ne lui avait pas pris,

pour le cancer, le sida, la croix-rouge, le téléthon, Amnistie, les baleines et la forêt d'Amazonie, sans oublier les partis qu'il a sponsorisés, n'étant pas informé, par fausses factures interposées. Enfin satisfait du devoir accompli, il a rejoint son huis, et sur la route en folie du samedi, s'est fait « allumer » par deux motards patentés. Une fois arrivé, il a appris par sa télé, qu'un avion de plus s'était écrasé en Mongolie, qu'en Afrique, une guerre venait de débiter entre deux ethnies, que l'Islam avait enfin mangé l'Algérie, tandis qu'on crevait de faim en Haïti.

Sans trop savoir pourquoi, il pense qu'il doit sonner, bien que ses troupes ne soient pas toutes reconstituées, cependant cette affaire va bon train, et à défaut d'aujourd'hui, ce sera sans doute pour demain.

Etant à son côté, je compte avec lui les sonneurs, et j'ai très peur de voir arriver Jean qui pleure.

Je tiens pourtant à vous rassurer, tout ceci n'est qu'une histoire du temps...
Passé et présent.

VI. — LES GRANDS THÈMES MUSICAUX

Il est possible de classer les airs attribués à la tradition en deux grands chapitres bien distincts nommés éventuellement : le moderne et l'ancien.

Alors que le début de l'un coïnciderait avec la fin du premier Empire, l'origine de l'autre se perdrait dans la nuit du passé, chacun d'entre eux présentant, si j'ose dire, des spécialités dont les différences ne sont plus à démontrer.

L'ancien nous a légué l'essentiel des chants, ainsi que ces danses particulières et très représentatives que sont les bourrées et les branles, aux thèmes nombreux, appliqués la plupart du temps à un usage ciblé, ainsi qu'à des catégories de danseurs bien déterminées. La bourrée en est l'exemple caractéristique, et la représentation actuelle qu'en offrent les groupes, n'a sans doute rien de commun avec l'ancienne réalité, puisqu'en Morvan cette danse réservée exclusivement aux hommes, relevait plus du défi que de la convivialité, et s'exécutait sabots ôtés.

Le moderne quant à lui, paraît concerner davantage l'ensemble de la population, sans distinction de sexe ni d'âge, et convie à la fête plus ou moins spontanée, mais déjà en partie détachée du carcan des coutumes d'antan. (Polka, valse, quadrille, scottisch et mazurka qui deviendra java, sont autant de pas en direction de notre actualité de ménestriers). Il faut considérer toutefois que les données liées au passé et au présent, en état d'absolue continuité, furent pratiquées indifféremment et mises en quelque sorte hors du temps, souvent adaptées aux modes du moment, ce qui rend difficile toute appréciation concernant leur juste application vis-à-vis d'usages en cours d'évolution, ou en voie de disparition.

Cependant, on peut également aborder une classification des grands thèmes musicaux du Morvan, en fonction de leur ancienneté ou de leur destination.

L'une est simple, puisque historique et chronologique ou du moins estimée comme telle, grâce à ces repères ponctuels que sont les obligations rattachées à la tradition, et leur durée dans le temps. Ce peut être l'exemple d'un branle comme celui dit « du gui », danse répertoriée à Anost au début de ce siècle, et qui gagne ses lettres de noblesse compte tenu de la vétusté de cet us particulier (évidemment ceci demande à être démontré), ou encore un chant de flûteurs qui, comme dans « Adieu les filles », exprime le regret d'un départ forcé dû à la conscription instituée par Napoléon.

L'autre, plus complexe, met en évidence des concepts matériel, rationnel, spirituel, intimement liés aux circonstances de la vie qui détermine des états ou des fonctions privilégiées. Ainsi dans un premier temps, on découvre tous les rapports avec le milieu ou l'environnement, sous la forme de mélodies et de chants réservés aux différentes activités, qu'elles soient organisées de façon corporative, telles celles des flotteurs, des galvachers, des scieurs de long, etc. Ou bien qu'elles demeurent tributaires des saisons, selon qu'on soit charretier, laboureur, berger, etc.

Vient ensuite, dans un deuxième temps, ce que l'on peut nommer « la nécessaire convivialité », même si cette appellation n'est pas vraiment appropriée. Il s'agit là des regroupements d'occasion où une partie du clan, voire sa totalité, exprime une forme de fraternité.

Veillées autour d'une tâche précisée (cardage, piquage, tressage, etc.), ou plus simplement pour se raconter et se rencontrer. Fenaison achevée, moissons engrangées, battage des grains, naissance, mariage, passage de vie à trépas, sont autant de cas où la solidarité qui joue de toutes les façons, permet de mettre en avant d'autres chants et d'autres mélodies aux thèmes plus mélangés, mais toujours en rapport avec le mode de vie ou le moment choisit.

Notre répertoire comporte ainsi un certain nombre de morceaux créés de toutes pièces par des ménestriers qui illustraient, à la manière des chansonniers, l'actualité de leur petit univers. Usant du sérieux ou de la raillerie, ils colportaient de nombreuses informations sous forme de chansons rythmées en fonction des danses de leur actualité, et si l'histoire a oublié une partie des paroles de celles-ci, elle en a conservé le son, voire certaines rares partitions, pour la postérité. Enfin, on voit apparaître une troisième partie composée d'éléments dont l'ancienneté reste indéterminée, mais qui sont les représentants de l'identité cachée. C'est l'ensemble des pratiques dûment respectées, du moins jusqu'à la fin du dernier siècle écoulé, et qui donnaient lieu à de véritables cérémonies codifiées.

Mai, guillannées, jiolées, trempées, etc., demeuraient indissociables de l'art de la ménestrie, et s'il reste aujourd'hui un souvenir de ces usages désormais abandonnés, c'est parce que les thèmes musicaux qui leur étaient liés sont encore sonnés à l'occasion par les nouveaux instrumentistes qui se réclament de la tradition.

*Alain VIEILLARD,
professeur d'art appliqué aux métiers d'art.*

UNE BRÈVE HISTOIRE DE TEMPS
EN QUELQUES PORTRAITS
DE MÉTIERS DE NORMANDE
- DEUXIÈME PARTIE -

DOCUMENTS ET ILLUSTRATIONS



UNE BRÈVE HISTOIRE DE TEMPS EN QUELQUES PORTRAITS DE MÉNÉTRIERS DU MORVAN

Qu'ils soient appelés musiciens ou qu'on les dise musiqueux, violoneux, vielleux, accordeoneux et cornemuseux, bouffeurs de panses, souffleurs de zuarnes, tourneurs de manivelles ou racleurs d'archets, ils sont bien trop nombreux pour qu'en une galerie concluant cet écrit, j'accroche toutes leurs images, aussi afin de montrer qu'il ne s'agit que d'un petit raccourci sans dommage pour ceux qui n'en font pas partie, j'ai pensé qu'il était sage de ne pas mettre de noms sur ces visages.

Il y a ceux que nous n'avons pas connus...



... et ceux qui furent les derniers venus du temps d'avant...



*... puis il y eut ceux qui maintinrent allumées
les braises du foyer...*



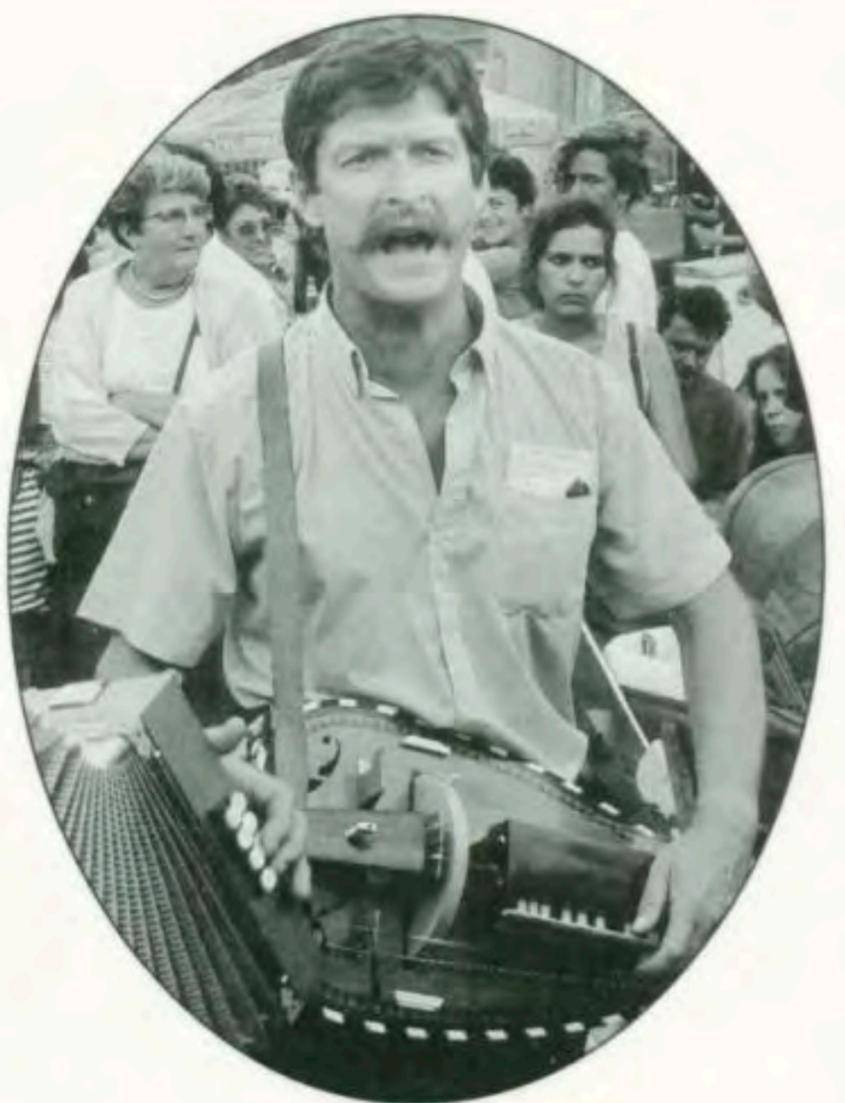
... et ceux qui firent la flambée...



... suivis par les ménétriers de notre actualité...







... déjà rejoints par ceux de demain...



COUPURES DE PRESSE

Les pratiques des ménétriers du Morvan ont été largement répercutées dans la presse ; voici quatre extraits caractéristiques, choisis parce qu'ils résument globalement la façon dont celles-ci sont estimées.

– Le regard de la région : *Le Bien Public* (Ph. Caramanian).

« La fête de la vielle en Morvan est joyeuse et authentique jusqu'au bout des sabots... et c'est le "Giaude" chantre résolu de ces contrées qui l'affirme "Lai parole du monde yô l'premier patrimôene" ; surtout quand ce patrimoine-là prend ses quartiers d'été dans une panse d'ouëille, la cornemuse, dans le soupir d'un diatonique ou le tour de manivelle d'un vielleux. Du folklore pour babas barbus en mal de racines ? un Woodstock version soupe aux choux ? Que nenni beaux messieurs de la ville, si folklore il y a, il n'est que l'expression contemporaine de l'identité morvandelle héritée des ancêtres, offerte à l'avenir des enfants... Musique en liberté, musique de toutes les libertés dans le respect des traditions... Bourrées, polkas et mazurkas sont en terre morvandelle l'espéranto de la compréhension mutuelle et de la tolérance, et c'est bien le premier et sûrement pas le seul mérite de cette fête de la vielle... »

– Le regard des autres régions : *Revue Pastel* (L.C. Dominique, responsable du Conservatoire Occitan).

« Le Morvan a su garder intact son patrimoine de musiques et de danses traditionnelles. Dans les années 1970, alors que le revival français dans son ensemble, faisait intervenir en tant que formateurs, de jeunes musiciens récemment acquis à la musique traditionnelle, les Morvandiaux apprenaient naturellement auprès des vieux ménétriers. Le résultat est là : on trouve des musiciens traditionnels à foison, et c'est la même passion pour la danse. Le concours de bourrée des journées de la vielle a permis de voir des danseurs au style extraordinaire qu'il était très difficile de départager tant l'osmose entre les générations âgées et jeunes était parfaite, on put voir des gosses de six à huit ans danser à la perfection, exactement, je dis bien exactement, comme leurs grand-parents ou leurs arrière-grand-parents debouts sur la piste.

J'avoue que cette situation entièrement nouvelle pour moi, où pour la première fois nous n'étions plus en situation de renouveau mais au contraire en situation d'absolue continuité, m'a profondément ému, comme nous a ému l'accueil enthousiaste et chaleureux qui nous a été réservé... ».

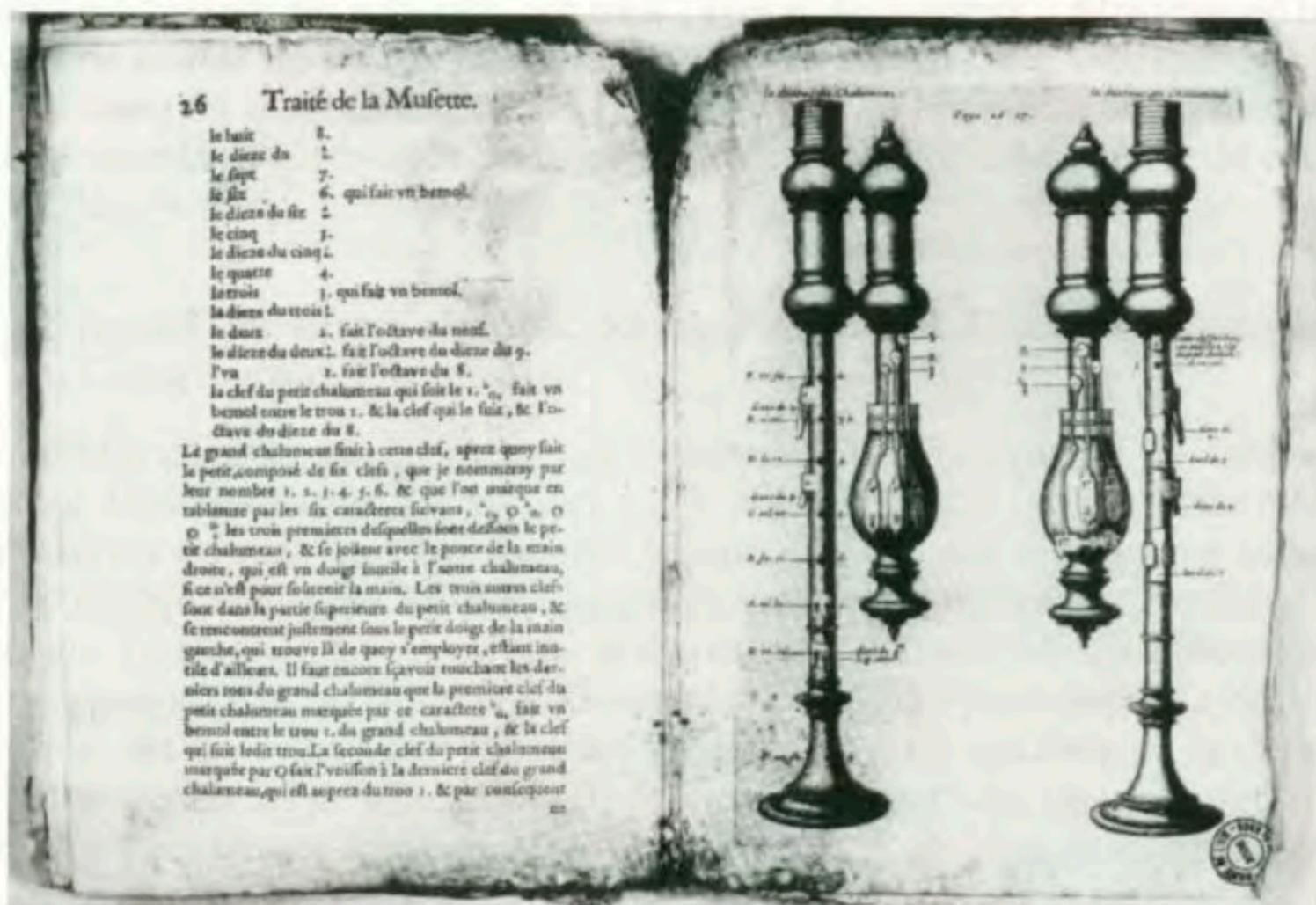
– Le regard à l'échelon national : *Libération* (H. Hazera).

« Pour la 17^e édition de la fête de la vielle, Anost, dans le Morvan, a accueilli ce week-end des milliers d'amateurs de cet instrument millénaire, ça grouille sur la place du village, les flâneurs en tee-shirt sur pantalon cycliste croisant les jeunes danseurs en costume... ça se presse aux stands, ici la bourrée est reine et européenne... Les artistes qui passent en concert animent en sus les divers bals de la tombée de la nuit à l'aube... La fougue, la sérénité, une continuité réinventée à la force du poignet. »

– Le regard sur un groupe né de nos actuelles pratiques : *Saison culturelle d'Autun*.

« Faubourg de Boignard, groupe faisant partie d'une mouvance musicale qui constitue un véritable creuset de création en Bourgogne... Leur musique traditionnelle du Morvan est bien vivante... Entre les dieux gaulois et les enfants du rock, cette musique roule, tangué, explose puis caresse et s'envole, une musique de caractère, charnue, chaleureuse, charpentée. »

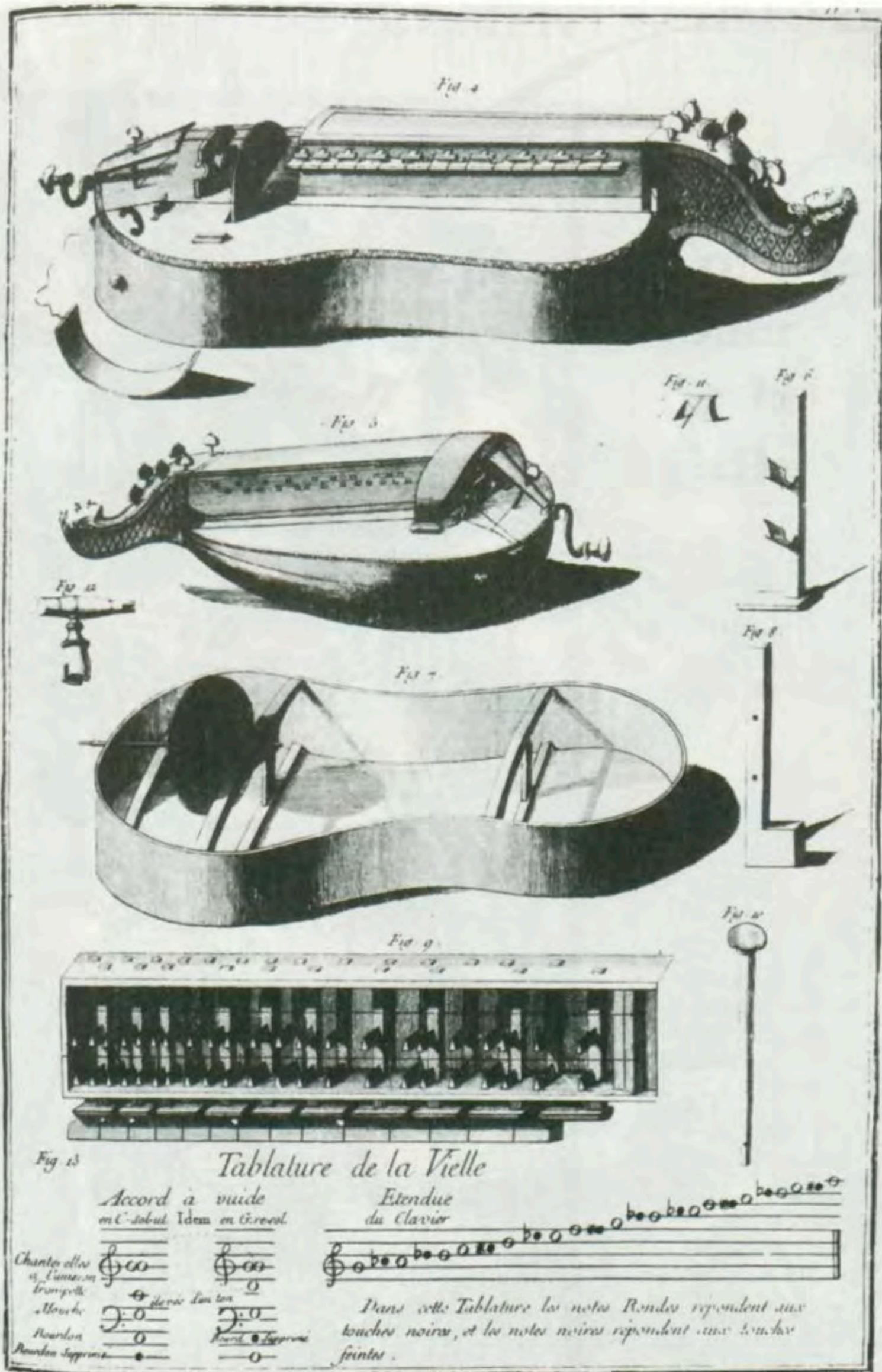
INSTRUMENTS



Premières pages de l'édition de 1672 du *Traité de la Musette* de Borjon, (origine : Bibliothèque nationale).



L'aspect des cornemuses a souvent inspiré des peintres, graveurs et sculpteurs peu soucieux de véracité, et qui ont ainsi contribué à alimenter la mythologie de l'instrument, comme sur cette gravure de Gustave Doré illustrant les œuvres de Rabelais.



Lutherie, suite des Instruments qu'on fait par le bois de l'ivoire.

Encyclopédie de d'Alembert et de Diderot. Origine : Bibliothèque d'Autun, à partir de l'exemplaire de Talleyrand.

TROIS EXEMPLES DE MUSIQUE ÉCRITE, CARACTÉRISTIQUES DES PRODUCTIONS DU MORVAN

Les airs à danser, à marcher, ou les chants nés des pratiques de notre tradition, ont été pour l'essentiel, transmis oralement. L'utilisation systématique de la partition est un phénomène relativement récent, qui peut éventuellement être justifié par la volonté d'archivage et de préservation.

ADIEU LES FILLES

C'est un curieux chant, en vérité, où toutes les phrases sont bissées et dont le contenu n'a rien de très particulier. Il est possible qu'il soit encore à compléter et qu'il s'agisse d'un rajout sur une ligne mélodique plus ancienne.

Celle-ci, en revanche, très belle de conception, avec des temps traînés parfois assez longs, qui jouent sur des montées en aigus opposées à des graves, semble caractéristique des pratiques de la cornemuse.

Plus qu'un jeu savant, elle est dans sa simplicité la révélation d'un sentiment et son interprétation engendre souvent et naturellement de la part des instrumentistes, des variations qui leur sont propres.

C'est dans ce principe que se situe la force de cette musique qui incite à la création à partir d'une simple suggestion.

Collecté auprès de Valentine et Louis Pasquelin, à Anost en 1973, cet air, dont l'origine remonterait au Premier Empire et qui faisait partie du répertoire des musiciens du hameau de Bussy, haut-lieu de l'art de la ménestrie, est aujourd'hui considéré comme l'un des fleurons musicaux de notre tradition.

Sonné désormais dans de nombreuses régions, inscrit dans les cahiers de groupes renommés, sa mélodie empreinte de mélancolie, où l'on se doit de privilégier la sensibilité, est pour les ménétriers d'ici, non seulement un signe de ralliement, mais l'expression du lien profond entre notre actualité et l'esprit des anciens.

On peut ajouter enfin que, mis à part ce collectage, aucune autre version n'a été découverte à ce jour.



Anonyme : Premier Empire.

*Adieu les filles de mon pays
Adieu les filles de mon village.*

*Car c'est demain que nous partons
Allons y voir nos maîtresses.*

*Mon cher amant tu m'y laisses et tu t'en vas
Tu m'y laisses donc rien pour gage.*

*Je t'y laisserai mon manteau
Et mon épée en héritage.*

*De ton manteau je ne me soucie
De ton épée comme héritage.*

*Ho j'aimerais mieux cent fois mieux
Que tu m'y prennes en mariage*

*Sept ans sept ans c'est bien longtemps
Pour y tenir nos belles promesses...*

LES GALVACHERS

Née à Anost, patrie des galvachers, cette œuvre de Clément Sauron, composée aux environs de 1847, est aujourd'hui considérée comme le véritable hymne des Morvandiaux.

L'histoire transmise par les anciens, raconte qu'elle fut créée en deux parties un jour de grand départ ; l'une à l'auberge Duvernoy située au centre bourg, l'autre lors de l'arrivée à Bussy chez le Co, ultime étape et dernier hameau.

Dans celui-ci, les hommes qui, pour quatre-vingts pour cent d'entre eux pratiquaient la galvache, attendaient à l'auberge tandis que dehors les attelages préparés s'accumulaient au fur et à mesure des nouveaux arrivages.

C'étaient à la fois les retrouvailles d'une communauté et les adieux au pays après une dernière santé portée à ceux d'ici. Simon, instituteur à Lavault-de-Frétoy, qui fit un relevé du chant à la fin du siècle dernier, dit que certaines rimes manquaient au couplets d'origine et il compléta ceux-ci selon la forme que l'on connaît désormais.

Si la musique et les paroles ont fait depuis l'objet de nombreuses publications et parfois de quelques arrangements, ces derniers n'ont pas pour autant modifié l'esprit de ce chant particulier et représentatif de l'âme de ces gens du Morvan.

J'ai ici, volontairement, transcrit la partie en patois en utilisant la phonétique propre à celui d'Anost, puisque c'est en ce lieu que se fit cet écrit.



C. SAURON, vers 1847.
J. SIMON, 1883.

*Adieu notre pays chéri ;
Amis partons pour le Berry,
Adieu Corcelles
Anost, Verreins, le Creux,
Que l'on attelle
La charrette et les bœufs.*

*Allons Galvachers en avant,
Il faut quitter notre Morvan ;
Montons la route
Et chassons le souci,
Buvons la goutte
Chez le Co à Bussy.*

*Bonjour donc notre ami le Co,
As-tu pour nous du bon fricot ?
Dans la galvache,
Tu le sais par ma foi,
On n'est pas lâche
Pour boire un coup chez toi.*

*En avant donc les deux corbins,
Vous savez déjà les chemins,
Chers camarades
Ornon leurs fronts puissants
D'une cocarde
Et de deux beaux rubans.*

*Chère Fanchon essuie té zieux
Vouait'chi le moument des r'adioux,
Aillons mai belle,
Aidoucis ton chagringne
Souais-mouai fidèle
Jusqu'ai lai Saint Martingne.*

*Tâsse de ben engraiher l'couaissôt
Ai l'ouvrèze erzippe-tai i p'sôt,
Souaigne ben lai vèsse
Ne lai laiche manquer d'ran
Remplis sai crouaisse,
Elle nôs féré d'l'arzent.*

*Hommage aussi au bon Sauron ;
C'est lui qui fit cette chanson
Assis à table,
Ayant le verre en main,
Il est bon diable,
Chante soir et matin.*

*N'oublions pas Monsieur Berger,
Car c'est l'ami du galvacher ;
Il boit il chante
Il a les larmes aux yeux,
Ce qui l'contente
C'est de nous voir heureux.*

*Les uns s'en vont à Commeny,
Les autr' à Bourges en Berry,
Puis à la guerche,
Nevers et autres lieux,
Car là l'ouvrage
Ne manque pas aux bœufs.*

*D'autres s'en vont à Saint-Fargeau,
Toucy, Saint-Sauveur ou Bléneau,
Conduir' la corce
Charbon et bois carrés,
On voit la force
Là, de leurs bœufs barrés.*

*Planchez, Montsauche et Saint-Brisson,
Au premier Mai tous nous partons ;
Ouroux, Gâcogne,
Frétoy, Gien puis Arleuf,
Pour la Bourgogne,
Allons piquez vos bœufs.*

*Tée ben dée treuffes et du bié nar,
I t'rést enco i carté d'l'ard ;
Dans lai feuillette
Quand à gnairé pu ran
Chitôt p'lai poste
I t'enviré d'l'arzent.*

*Allons vais t'en, ne rébol pas,
I t'écrivé du pays-bas ;
Envie en classe
Le p'tiot sans l'fère manquai
Et pour tai tâsse
De ne point m'oublier.*

*Chu le chairiot é-tu mis le sai
Baille mouai mai pipe et mon taibai,
Mai limousine
Et mon grand éguion,
Ne te chagrine
Pas mai boune Fanchon.*

*Puis il s'en va pauvre bouvier,
Abandonnant son vieux foyer,
Quittant sa femme
Et ses enfants aussi
Pour être esclave
Dans les bois de Toucy.*

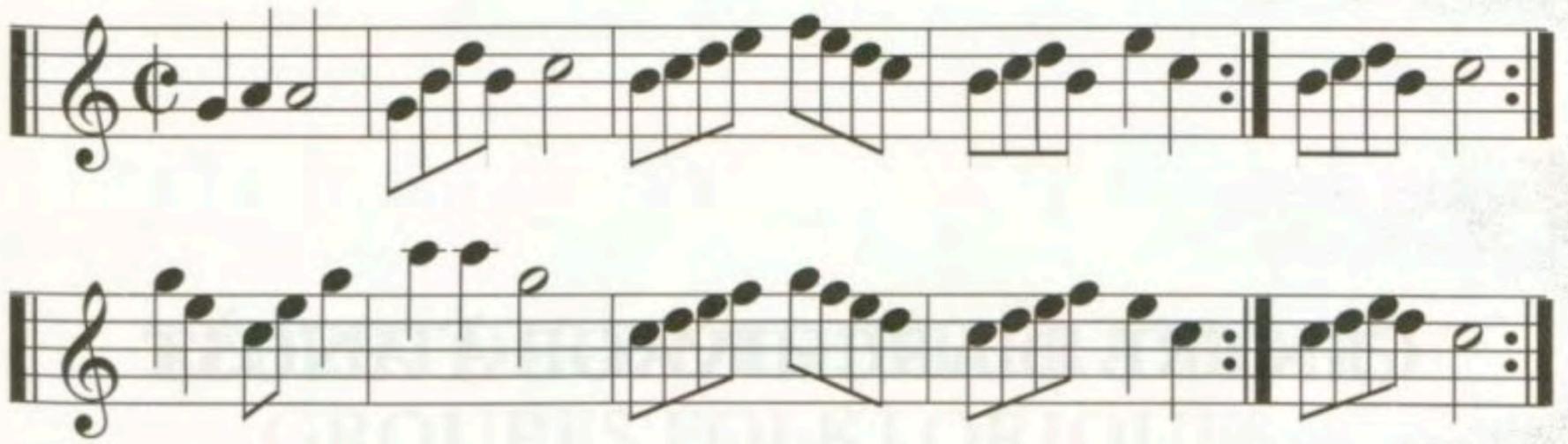
*Ne peut-il pas dans son Morvan,
Vivre aussi bien en travaillant,
Quand là l'ouvrage
Ne manque pas aux bras,
Est-il donc sage
D'aller aux pays-bas.*

SCOTTISCH D'AUTOMNE

Composition récente et représentative de l'un des aspects de l'actualité des ménétriers du Morvan.

Cet air qui a fait l'objet de publications officielles est actuellement sonné dans de nombreuses provinces françaises ou européennes, pratiquant la musique traditionnelle.

La partition originale, de difficulté moyenne, imaginée dans l'esprit des anciens, offre aux musiciens la possibilité de s'exprimer selon une cadence propre à notre tradition.



A. VIEILLARD, 1987.



CENTRE D'ARCHIVAGE À ANOST

Le logo du centre d'archivage est composé d'un texte adapté et d'un graphisme représentant un arbre puissant, il est tout à la fois l'image d'un passé et du présent. Il évoque les récoltes des fruits à venir, comme le souvenir des gens du Morvan.



*LÀ, EST L'ARBRE ÉNORME, RUGUEUX, DROIT OU TORTUEUX SELON LE CAS.
SES RAMEAUX SANS CESSER RENOUVELÉS S'ÉLANCENT VERS LA LUMIÈRE.
ILS PUISENT LEUR SUBSTANCE DANS LES RACINES,
"MÉMOIRES VIVES" DE LA TERRE ET DES HOMMES,
LEUR GLOIRE SE FORGE DANS LEUR DURÉE, LEUR BONHEUR EST D'EXISTER.*

RÉPERTOIRE DES FÉDÉRATIONS, GROUPES FOLKLORIQUES, ASSOCIATIONS, GROUPES DE MUSICIENS ET PROFESSIONNELS

I. – FÉDÉRATIONS¹

- (1) FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES GROUPES FOLKLORIQUES
(17 groupes).
Hôtel des Sociétés
Rue du Docteur-Chaussier
21000 DIJON.
Président : M. GONNOT,
76, rue Michelet - Bât. E
71000 MÂCON.
- (2) FÉDÉRATION
"GRANDE BOURGOGNE"
de la Confédération Nationale
des Groupes Folkloriques Français
(14 groupes affiliés).
M^{me} BIDAULT
39, rue Franche
01190 PONT-DE-VAUX.
- (3) UNION DES GROUPES
ET MÉNÉTRIERS DU MORVAN
M. CHAVENTON
Bellevue
21210 SAULIEU
- (4) ASSOCIATION RÉGIONALE
PROFESSIONNELLE F.I.B.
(Facture instrumentale en Bourgogne)
15, rue de la République
71250 CLUNY

La pratique de la tradition en BOURGOGNE :
151 groupes ou associations.

La part du MORVAN :
85 groupes ou associations.

- MORVAN majoritairement.
- ▣ MORVAN et parfois panachage
avec d'autres traditions

II. – GROUPES FOLKLORIQUES

(Les chiffres suivant le nom des groupes renvoient
aux Fédérations d'affiliation).

89 – YONNE

- ▣ - LES SABOTEUX D'ÉTIGNY
14, route des Fours
89510 ÉTIGNY.
- LES BEGAS DE NEUVY
M. VILLETTE
8, route de la Chappe
89750 NEUVY-SAUTOUR.
- ▣ - LE RIGODON (1)
M^{me} COLLET
Magny
89200 AVALLON.
- - LE R'GIPIAU AVALLONNAIS
M. GUYARD
Tharot
89200 AVALLON.

¹ Ce répertoire, mis à jour en l'année 1994, est susceptible d'avoir été modifié depuis.

- LE LINOT
M. PERSENOT
4, rue Basse
89530 SAINT-BRIS.
- - LES TOURNE-VOUEILLOTS (1)
Mairie
89450 SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY.
- LES SABOTEUX
DU VAL D'ARMANCE
M. SEIGNER
Bougon
89600 SAINT-FLORENTIN.
- LES PEULONS D'AUXERRE (1)
M^{me} DEANA
25, allée des Coudriers
89000 SAINT-GEORGES/BAULCHE.
- LE REGAIN
M. SOTTY
1, place Gambetta
89800 CHABLIS.
- - LES JOYEUX MAILLOTINS
DE JOIGNY
M. MAZOYER
Les Choux
45290 NOGENT/VERNISSON.
- - GROUPE FOLKLORIQUE
DU SYNDICAT D'INITIATIVE
M. MATHIEU
89630 QUARRÉ-LES-TOMBES.
- - LE BOUGAREL
M. CASIER
Route de Fontenay
89660 MAILLY-LE-CHÂTEAU.
- LES AMIS DE PONTIGNY
51, rue Desjardin
89230 PONTIGNY.
- LES AMIS DE LA MUSIQUE
EN SÉNONAIS
1, rue Général-Leclerc
89140 SERGINES.
- 58 – NIÈVRE
- - CHEZ NOUS EN NIVERNAIS (1)
M^{me} PRADIN
1, impasse Pittié
58000 NEVERS.
- - NIVERNAIS MON PAYS
5, impasse Monseigneur-Grosnier
58000 NEVERS.
- - LE RIGODON
M^{me} COULON
Les Montets
58000 NEVERS.
- - LA GIGUE DORNOISE (1)
Rue Neuve
58390 DORNES.
- - LA JOLÉE
Mairie
58640 VARENNES-VAUZELLES.
- - LES GALOUPIAUX
M. DUMAY
21, rue G.-Merat
58600 GARCHIZY.
- - LA SABOTÉE MARZYATE
M. THEILARD
15, rue de la Clayette
58000 MARZY.
- - LES SABOTEUX DU BEUVRON
Rue de Crangy
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS.
- - LA TALVANNE
M. et M^{me} MIDROUILLET
58350 CHATEAUNEUF-
VAL-DE-BARGIS.
- - LES PIQUEUX D'BŒUFS (1) (3)
M. LADANT
La Ferme des Prés
B. 4 - esc. H
58500 CLAMECY.
- - LES GALVACHERS DU MORVAN (1)
M. BERTHIER
Mairie
58120 CHÂTEAU-CHINON.
- - LES TABOULEUX D'ONLAY
Mairie
Onlay
58370 VILLAPOURÇON.
- - LES GUI-YAN-NEUX
D'RAPORÇON (2)
2, rue du Volin
58120 CHÂTEAU-CHINON

- LES BALLETS MACHINOIS
Rue Clémence-Bonde
58260 LA MACHINE.
 - TROUPE 1900
Centre social
58230 MON TSAUCHE.
 - - LES MONTAGNES NOIRES
Mairie
Ouroux
58230 MON TSAUCHE.
 - - LES MORVANDIAUX DES SETTONS
M. MATHÉ
58230 MON TSAUCHE.
- 21 – CÔTE-D'OR
- LA BOURGUIGNONNE (1)
M. FROSSARD
9, impasse Edmé-Régnier
21000 DIJON.
 - LES COMPAGNONS
DU BAREUZAI (1)
M. SASTRE
11, impasse Joseph-Vercier
21000 DIJON.
 - - LES ENFANTS DU MORVAN (1)
M. MONIN
12, rue Charles-Mocquery
21000 DIJON.
 - LES VENDANGEURS (1)
M. ESPAGNE
12, avenue du Château
21800 QUETIGNY.
 - - LES M'NEUX D'AIBUYOTTE (1) (3)
M. BERTHEAU
Curtail des Archers
21250 SEURRE.
 - LES COMPAGNONS
DE L'ALBANNE (1)
M^{me} FAUCILLON
8, rue du Champs-Figuenette
Belleneuve
21310 MIREBEAU
 - - LES JEUNES MORVANDIAUX
DE SAULIEU (1) (3)
M. GUYOUT
Ecole Monge
21210 SAULIEU
- - LES VIONNOUX
DE LAI NANNETTE (1) (3)
M. RIGNAULT
Le Bel Air
21210 SAULIEU.
 - LES SANSONNETS (1) (2)
M. PAYEBIN
Rue de la Miraine
21460 TOUTRY.
 - LES ROUGES TROGNES
BOURGUIGNONNES
10, rue de Venise
21000 DIJON.
 - LES CACH'NEUX DE L'IGNON
21120 IS-SUR-TILLE.
 - LES VILLAGEOIS
24, rue de l'Orme
21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
 - LES AMIS DE LA CÔTE
Cercle Laïc
3, rue du Rocher
21160 MARSANNAY-LA-CÔTE.
 - LE PAS DU CHAMBERTIN
7, allée des Estournelles
21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
 - FOYER RURAL FOLKLORE
Vernois-les-Vesvres
21260 SELONGEY.
 - - LES SABOTOUS DU PORON
M. RÉGNIER
21530 LA ROCHE-EN-BRENIL.
 - LES CHICANOUS
Mairie
21540 BLAISY-BAS.
 - LA CHAMAVE
21200 BEAUNE.
- 71 – SAÔNE-ET-LOIRE
- LES JOYEUX ENFANTS
DE LA CÔTE DE BUXY (2)
M. MIGNOTTE
Rue de la Gare
Rully
71150 CHAGNY.

- LES PETITS LARMARTINIENS (2)
M^{me} MISERY
281, rue Michelet
71000 MÂCON.
- LES GAIS RULLYOTINS (2)
M^{me} LEBEAULT
En Chèvremont
Rully
71150 CHAGNY.
- LA CÔTE CHALONNAISE (1)
M^{me} MENAND
32, avenue des Mortières
71640 GIVRY.
- LA VIGNE DU SAULE
71100 SAINT-RÉMY.
- LOISIRS ET DÉTENTE
16, rue de la Villeneuve
71380 SAINT-MARCEL.
- LES VIGNERONS DE VIRÉ (2)
M. GUILLEMAUD
Viré
71260 LUGNY.
- LES CIGOGNES
116, rue des Ecoles
71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON.
- CLUB DE L'AMITIÉ
Mairie
71580 FLACEY-EN-BRESSE.
- GROUPE RÉGIONALISTE
BRESSAN DE LOUHANS (2)
M. GUILLOT
Les Pilloux
Savigny/Seille
71440 MONTRET.
- LE COSTUME TOURNUGEOIS (2)
M. BONNAMOUR
Collège Victor-Hugo
71260 LUGNY.
- GROUPE BRESSAN
DE ROMENAY (2)
M^{me} MORIN
Loizette Romenay
71470 MONTPONT-EN-BRESSE.

- LES GAS DU TSAROLLAIS (2)
M. TACHON
12, avenue de la Gare
71600 PARAY-LE-MONIAL.
- - LES MORVANDIAUX D'AUTUN (2)
M. MARCHAND
Clos du Moulin-Chenevet
71400 AUTUN.
- - LES P'TITS MORVANDIAUX (2) (3)
Foyer Rural
71760 ISSY-L'ÉVÊQUE
- ▣ - LES PATRACHOUS
M^{me} PONS
Parc de la Tuilerie
71130 CLESSY.
- CLUB DES AÎNÉS
(Groupe d'animation)
Mairie
71200 LE BREUIL.

III. – ASSOCIATIONS

(Formations - Stages - Manifestations).

89 – YONNE

- PATRONAGE LAÏC PAUL BERT
Passage Soufflot
89000 AUXERRE.
- ▣ - R'GIPIAU AVALLONNAIS
Ecole Jean-de-la-Fontaine
89200 AVALLON.
- M.J.C. SAINT-PIERRE
M. BOIVIN
3, place Fauvettes
89400 CHARMOY.

58 – NIÈVRE

- - LAI POUÈLÉE
B.P. 51
58120 CHÂTEAU-CHINON
- - ASSOCIATION MUSICALE
DU HAUT-MORVAN (3)
M. JULES
Pizzeria "La Vielle"
58120 CHÂTEAU-CHINON.

- - LES GARS D'ARLEU (3)
M^{me} MATHIEU
Les Pasquelins
58530 ARLEUF.
- - FOYER RURAL DE POIL
Mairie
58170 POIL.
- ☑ - CLUB LÉO LAGRANGE GARCHIZY
M. BLOCH
533, avenue République
58600 GARCHIZY.
- ☑ - CLUB FOLK DECIZE
Ecole Saint-Just
58300 DECIZE.
- ☑ - ATELIER FOLK SAINT-SAULGE
M. ZAWADA
Ecole maternelle
58330 SAINT-SAULGE.
- ☑ - ATELIER FOLK DU BANLAY
M.J.C. du Banlay
58000 NEVERS.
- ☑ - ASSOCIATION
DES MUSICIENS ROUTINIERS
La Brosse
58240 LIVRY.
- ASSOCIATION LES NOMADES
4, place Daniel-Chenu
58000 NEVERS.
- CONSERVATOIRE
DE LA VILLE DE NEVERS
(Atelier de vielle)
58000 NEVERS.
- - F.O.L. 58
6, allée Docteur-Subert
58000 NEVERS.
- - QUÔÈ QU'A DIT ?
Antoine BIJON
58230 ALLIGNY-EN-MORVAN.

21 – CÔTE-D'OR

- ☑ - CENTRE SOCIAL
DES BOURROCHES (danse)
71 bis, rue de la Corvée
21000 DIJON.

- - M.J.C. MALADIÈRE (musique - danse)
212, rue Balzac
21000 DIJON.
- CENTRE SOCIAL BIEF DU MOULIN
21600 LONGVIC.
- ☑ - CENTRE SOCIAL
FONTAINE-D'OUICHE
(musique - accordéon)
1, allée du Roussillon
21000 DIJON.
- MAIRIE DE FENAY
Domois
21600 FENAY (Longvic).
- M.J.C. DES GRÉSILLES
11, rue Castelnau
21000 DIJON.
- ☑ - M.J.C. NUITS-SAINT-GEORGES
M.J.C. Jardin de l'Arquebuse
21700 NUITS-SAINT-GEORGES.
- - LE CEP/LA GALVACHE (3)
M. LÉGER
Chevannes
21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
- - ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE
Centre social
Tour des Fossés
21210 SAULIEU.
- FOYER RURAL
Ecole maternelle
Saint-Usage
21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE.

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

- G.R.E.T.T. CHAROLLAIS-
BRIONNAIS
23, Les Mûriers
71600 PARAY-LE-MONIAL.
- AMICALE LAÏQUE
DE CHAROLLES - CLUB FOLK
5, rue de Champlecly
71120 CHAROLLES.
- COMITÉ DES FÊTES DE MATOUR
M. LAUPRÊTRE
Ecole du Centre
71600 PARAY-LE-MONIAL

- LA GRANGE ROUGE
71500 LA CHAPELLE-NAUDE

- M.J.C. BIOUX
Atelier FOLK
Avenue Pierre Demave
71000 MÂCON.

- FOLK CLUB CHALON
M. GALLET
13, avenue Niepce
71100 CHALON-SUR-SAÔNE.

■ - ARPÈGE (3)
La Tour
71200 SAINT-SERNIN-DU-BOIS.

■ - FOYER RURAL
DE SAINT-SYMPHORIEN
71710 SAINT-SYMPHORIEN-
DE-MARMAGNE.

- LES GUINCHOUS
M. DESBROSSES
En Bourgogne
71 SAINT-EUGÈNE.

■ - ARPÈGES ET FARANDOLES
Mairie
71540 LUCENAY-L'ÉVÊQUE.

■ - ASSOCIATION MUSICALE
D'ANOST (3)
Mairie
71550 ANOST.

■ - CORNEMUSES D'EUROPE (3)
Mairie
71550 ANOST.

IV. – GROUPES DE MUSICIENS

89 – YONNE

- VERMENTON PLAGE
4, rue du Donjon
89460 CRAVANT.

- ON PEUT APPORTER
SON MANGER
89800 CHABLIS.

58 – NIÈVRE

- LA MALTRACE/PASSAGE
M. LEYZOUR
9, impasse du Frondot
58000 SERMOISE-SUR-LOIRE.

- COMPAGNON
57, route de Marzy
Bât. A, esc. 1
58000 NEVERS.

■ - LES GARS DU MORVAN
M. CANDELON
6, allée Marcel-Paul
58640 VARENNES-VAUZELLES.

■ - COIN DE RUE/TRIO
M. FORGES
3, rue Jean-Jaurès
58000 NEVERS.

■ - D'MI-TON
M. BREULES
29, avenue Colonel-Fabien
58640 VARENNES-VAUZELLES.

■ - LES SONNEURS DE LA VALLÉE
DE LA HOUSSIÈRE
M. SALESSE
Etang de la Fide
58230 PLANCHEZ.

■ - MARINADE
M. BOUCHOUX
Courmont
58120 CHATEAU-CHINON.

☑ - NIVERNAIS MON PAYS
M. ZAWADA
Ecole
58330 SAINT-SAULGE.

■ - MORVANGE
J.-L. JULES
58530 ARLEUF.

21 – CÔTE-D'OR

■ - LA "SIX SAUTEUSES"
M.J.C.
21140 SEMUR-EN-AUXOIS.

- BANDOLÉON
M. MONIER
177, avenue Gustave-Eiffel
21000 DIJON.
 - ▣ - DAME BLANCHE
M. BERTHEAU
Curtil des Archers
21250 SEURRE.
 - - LA BANDE DE VIELLES
M. GROSPRÊTRE
23, avenue Cromois
21800 QUETIGNY.
 - - CABARET MORVANDIAU
M. JACQUES
Route de Montsauche
21210 SAULIEU.
 - - GUIAUDE RAZOU
M. CROCHOT
Bellevue
21210 SAULIEU.
 - - LA VOUIVRE
M. BRUNEAU
Route d'Alligny
21210 SAULIEU.
 - - SÉDÉLOC
M. RAILLARD
Bellevue
21210 SAULIEU.
 - - ATOUT VENT
M. THIÉRY
Rue de Boignard
21210 SAULIEU.
 - - FAUBOURG DE BOIGNARD
M. THIÉRY
Rue de Boignard
21210 SAULIEU.
 - - DIAMANT BLEU
M. RAILLARD
Lavault
21210 SAINT-MARTIN-DE-LA-MER.
 - - GASPAR
M. MALTER
La Mer
21210 SAINT-MARTIN-DE-LA-MER.
 - - LA NANOU
M^{me} PICHON
Cenfosse
21430 LIERNAIS.
 - - LA GALVACHE
M. LÉGER
Chevannes
21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
 - - MÉNÉTRIERS DU MORVAN
Le CEP
Chevannes
21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
 - ▣ - BOIS AUX MOINES
M. THIÉRY
Chemin d'Aisey
21400 AISEY-SUR-SEINE.
- 71 – SAÔNE-ET-LOIRE
- - LES ROUES DE L'INFORTUNE
M^{me} VIGENT
Le Bas de Marais
71200 SAINT-SERNIN-DU-BOIS.
 - - LA GALIPOTE
M. LONJARD
Villa des Roses
71360 SULLY-LE-CHÂTEAU.
 - POINT D'GRAIN,
POINT D'VOLAILLE
Les Chavannes
71580 SAVIGNY-EN-REVERMONT.
 - ▣ - LE PETIT THÉÂTRE
M. DESFOSSÉS
71760 ISSY-L'ÉVÊQUE.
- V. – PROFESSIONNELS**
(Chercheurs, musiciens, facteurs).
- 89 – YONNE
- ▣ - Anne-Marie GROSSER :
Chercheur (chansons enfantines)
89660 ASNIÈRES-SOUS-BOIS.
 - Dominique BOUGE :
Facteur de Cornemuses
7, rue des Isles les Dumont
89470 MONETEAU.

58 – NIÈVRE

- Dominique FORGES :
Enseignant et musicien - ADDIM 58
3, rue Jean-Jaurès
58000 NEVERS.

- - J.-L. JULES
58530 ARLEUF.

21 – CÔTE-D'OR

- - Raphaël THIÉRY, musicien i.s.
Rue de Boignard
21210 SAULIEU.

- - Christophe RAILLARD, musicien i.s.
Lavault
21210 SAINT-MARTIN-DE-LA-MER

- - Eric RAILLARD, musicien i.s.
Rue Tictonne
21210 SAULIEU.

- - Jean LÉGER, musicien i.s.
Chevannes
21220 GEVREY-CHAMBERTIN.

- - Thierry BRUNEAU, musicien i.s.
Route d'Alligny
21210 SAULIEU.

- - Bernard JACQUEMIN,
Facteur de cornemuses
21140 SEMUR-EN-AUXOIS.

- - Christian CLÉMENT, facteur de vieilles
Massingy
21140 SEMUR-EN-AUXOIS.

- Robert VERGUET,
Studio d'enregistrement
93, rue de Longvic
21000 DIJON.

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

- Serge DESAUNAY, musicien i.s.
Les Devants
71340 SAINT-BONNET-DE-CRAY.

- Daniel VACHERESSE, musicien i.s.
HLM Pré de la Cour
71000 SENNECÉ-LÈS-MÂCON.

- ☑ - Tom PIKUL, musicien i.s.
La Varenne
71490 COUCHES.

- ☑ - Pascal CRANGA,
Musicien-préparateur bois de lutherie
Donzy-le-Perthuis
71250 CLUNY.

- - Rémi GUILLAUMEAU,
Conseiller Technique et Pédagogique
D.R.J.S.
22, rue Audra - B.P. 1530
21034 DIJON CÉDEX.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1) ARCHIVES :

- a - Archives et bulletins de liaison de l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan (document officiel, coupures de presse, cartographie de référence).
Avec l'autorisation de CHAVENTON Gérard - Bellevue - 21210 Saulieu.
- b - Archives de l'association *Lai Pouèlée*.
- c - Archives et répertoire du centre "Mémoires Vives" (document officiel, logo, liste des groupes et musiciens).
Avec l'autorisation de GUILLAUMEAU Rémi - Mairie d'Anost - 71550.
- d - Ménétriers du Morvan : de VIEILLARD Alain - 71550 Anost.
(Ouvrage en cours de mise en forme avant publication, extraits de la première partie "Contes et Légendes", et de la seconde partie "Histoires d'Anciens").

2) OUVRAGES AYANT VALEUR DE SOURCE :

- George Sand, *Les maîtres sonneurs du Berry*, Paris, Cadot, 1853.
- Simon J., *Statistique de la commune de Frétoy*, Château-Chinon, Luquet, 1883 (réédité chez Astoul, La Rochelle, 1983).
- Blin E., *Les chants du Morvan*, Château-Chinon, Blin, 1892.
- Bachelin H., *Le village*, Paris, Flammarion, 1919.
- Guillaume A., *L'âme du Morvan*, Saulieu, Gervais, 1923.

3) BIBLIOGRAPHIE

- Bruley J., *Le Morvan cœur de la France*.
- Drouillet J., *Folklore Nivernais-Morvan*, La Charité-sur-Loire, Bernadat, 1959-1974.
- (Anonyme), *Chants populaires du Morvan et de Puisaye*, Avallon, Editions de Civry, 1979.
- Harris J.-P., *Nivernais et Morvan d'autrefois*, Roanne, Horvath, 1981.
- Millien A., Penavaire J.-G., Delarue G., *Chansons populaires du Nivernais et du Morvan*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1977.

- Régnier Cl., *Les parlers du Morvan*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1979.
- Vigreux M. :
 - *Une migration d'autrefois : la Galvache et les Galvachers*, Autun, Pelux, 1982.
 - *Paysans et notables du Morvan au XIX^e siècle (jusqu'en 1914)*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1987.
- Revue TRAD-MAG, revue trimestrielle des musiques traditionnelles de France et d'Europe, 62350 Saint-Venant.

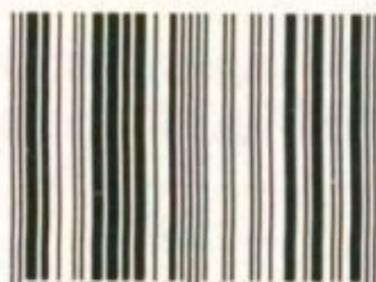
CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Couverture : J.-P. Terrillon ; p. 1 et 37 : X ; p. 38 : collection personnelle ; p. 39 à 43 : Jeff Dantin ; p. 46 et 47 : extraites de « Cornemuse », collection Modal ; p. 48 : extraite de « Mémoire de la Vielle » (C.D.R.P. de Limoges).

ACADÉMIE DU MORVAN
B.P. 44, 58120 CHATEAU-CHINON

Directeur de la publication : Marcel VIGREUX.
Directeurs adjoints : Henri GAUTHERIN,
Jacques BOURG.

Le numéro : 55,00 F



9 770750 338005